La Révolution prolétarienne

Revue bi-mensuelle Syndicaliste Communiste

CONDITIONS D'ABONNEMENT		ADMINISTRATION & REDACTION	TROISIÈME ANNÉE — N° 43
FRANCE, ALGÉRIE COLONIES	EXTÉRIEUR	96, Quai Jemmapes, PARIS-X[e]	1[er] Octobre 1927
Six mois . 16 fr.	Six mois . 22 fr.	Téléphone : Combat 08-02	Prix du numéro 1 50
Un an . . 30 fr.	Un an . . 40 fr.	Chèque Postal : *Révolution Prolétarienne* 734-99	(Extérieur : 2 fr.)

SOMMAIRE

AU CONGRÈS DE BORDEAUX

"ÉCRASÉS" mais pleins d'espoir

Six jours de débats dans ce grand baraquement de l'American-Park, presque dans la banlieue bordelaise, avec des arbres et de la verdure, sous le soleil pendant deux jours, sous la grisaille et la pluie le reste du temps. Six jours de Congrès dont il faut, presque au débotté, dégager ses impressions !

Les « mots historiques », s'ils me manquent, n'ont pas fait défaut aux grands hommes de la majorité. Dans son discours de clôture, Monmousseau disait que ce Congrès de Bordeaux avait été le plus beau congrès de la C. G. T. U. Je ne pourrais pas affirmer qu'il n'est pas allé encore plus loin en disant que ç'avait été le plus beau congrès depuis que le mouvement syndical existe. Ce que je peux dire, c'est que ce point de vue a été défendu sans rire par un bouillant majoritaire, qui cependant n'est pas un jeune dans le mouvement et pouvait sentir ce qu'une telle appréciation comporte d'exagération. Mais il est des gens si contents d'eux-mêmes et de ce qu'ils font, qu'ils s'imaginent sérieusement qu'avant eux le monde n'était pas né.

Ce qui est vrai, c'est que ce Congrès de Bordeaux a marqué sur son prédécesseur, réuni à Paris en août 1925, un avantage important. On y a discuté, et ferme. La morne unanimité, j'allais écrire passivité, du Chaumont-Palace, a fait place à l'atmosphère de combat de l'American-Park. Alors qu'en 1925, le rapport moral et le rapport financier avaient été bâclés en une matinée, à Bordeaux le seul rapport moral a occupé le Congrès pendant deux jours et demi. La différence entre les deux

Congrès s'est fait sentir jusque dans les plus petits détails. « J'étais au Congrès de Paris, me disait un camarade. Il y avait, à ce Congrès, un *Présidium,* signe évident de bolchévisation intensive, que nous n'avons pas retrouvé à Bordeaux. Il y avait aussi un orchestre, et, sur ordre, il entamait l'*Internationale.* Ici, nous avons chanté l'*Internationale* à plusieurs reprises, mais au moins ce fut spontanément. »

Le nombre des délégués était important. On a pu compter, à titre d'exemple, 140 délégués cheminots, parmi lesquels se trouvaient seulement sept fonctionnaires syndicaux appointés. Quel dommage que, par esprit de tendance, le Congrès n'ait pas accepté la proposition que lui faisait Mahouy, au nom de la minorité, et qui demandait une statistique de la représentation, statistique qui eût permis de montrer clairement qu'un fort contingent de militants de l'usine participaient à ce Congrès.

Etaient réunis à Bordeaux les représentants de 1.487 syndicats sur plus de 2.400 syndicats inscrits, d'après les chiffres de Dudilieux, sur les registres de la C. G. T. U. Le déchet est important; son importance n'a pas été suffisamment remarquée. Ce déchet est d'autant plus significatif que la direction de la C. G. T. U. avait mis des fonds à la disposition de ses Unions régionales pour assurer une représentation large. On se demande pourquoi près de MILLE SYNDICATS n'ont pas répondu aux appels pressants de la C. G. T. U., au battage quotidien de l'*Humanité.*

Autre remarque, qui peut nous être très utile en ce qui concerne les effectifs. Le Congrès de Bordeaux inaugurait le système de représentation proportionnelle proportionnée adopté au Congrès de Paris. Le nombre des voix était calculé sur les bases ci-après :

De 10 à 200 membres : 1 voix;
De 201 à 500 membres : 2 voix;
De 501 à 1.000 membres : 3 voix;
Au-dessus de 1.000 membres, 1 voix, en plus des 3 voix accordées au premier mille, par mille ou fraction de mille non inférieure à 200.

Le nombre des membres a été obtenu, à ce Congrès, en divisant le nombre de timbres pris en 1926 par 8.

N'a-t-on pas remarqué que 1.487 syndicats réunissant avec ce système de proportionnelle proportionnée un peu plus de 2.000 voix, cela se traduit par une multitude de syndicats à petits effectifs ? En effet, dans le détail de la représentation, j'ai relevé que plus de onze cents syndicats ne disposaient que d'une voix, c'est-à-dire que sur 1.487 syndicats, il y en avait plus de 1.100 qui ne groupent que de 10 à 200 membres, plutôt près de 10 que de 200 ! Vraiment, la C. G. T. U. est encore bien loin du syndicalisme de masse.

Je dois à la vérité de reconnaître que la majorité confédérale nous a permis de nous expliquer librement, sauf peut-être Charbit, harcelé d'interruptions. Ce qui est inquiétant, c'est que la majorité a dû, pour cela, faire un effort sur elle-même, c'est qu'elle a dû maîtriser ses nerfs, cela dans l'unique souci de se différencier de la majorité de la vieille C. G. T. Nous avons bien senti que c'était par ordre qu'on nous laissait parler, mais qu'au fond, on avait encore conservé une peur bleue de la discussion. Au fur et à mesure que nos interventions se développaient, croissait la colère des membres du bureau confédéral, et après le vote, quand Mahouy demanda la parole, cette colère éclatait brutalement par la bouche de Racamond et de Monmousseau : « C'est fini, hurlèrent-ils, vous nous avez assez embêtés pendant trois jours ! »

Pendant trois jours, grâce à nous, l'action et l'orientation confédérales furent examinées en détail, le goût de la discussion revint chez beaucoup, le droit à la discussion étant désormais acquis. Je comprends que Monmousseau ait pu difficilement digérer cela.

Mais la minorité n'a pas fait que cela à Bordeaux. Dès le début du Congrès, ses membres se sont fait inscrire dans les grandes commissions, où ils ont apporté leur quote-part de travail, à la Commission de l'Unité, à la Commission de la réorganisation syndicale, à la Commission du syndicalisme à bases multiples, à la Commission de la rationalisation, à la Commission des grèves. L'*Humanité* elle-même est obligée de reconnaître que nous n'avons pas boudé à la besogne. Dans le prochain numéro de la *R. P.* nous essaierons de dire ce que fut cette deuxième phase du Congrès de Bordeaux.

Pour aujourd'hui, bornons-nous à faire remarquer que notre campagne contre l'insertion de la dictature du prolétariat dans les statuts confédéraux avait produit plus de fruits que nous le pensions, puisque c'est l'I. S. R. elle-même qui, publiquement, a dû reconnaître qu'au fond c'est nous qui avions raison. Trois heures avant, la majorité confédérale nous « écrasait » dans le vote du rapport moral, pour ensuite nous donner satisfaction sur ce point important. Cela nous suffit, Monmousseau, pour n'être nullement démoralisés.

M. CHAMBELLAND.

LE DÉBAT SUR LE RAPPORT MORAL

C'est Monmousseau qui prétend ouvrir le débat sur le rapport moral, mais son exposé est plutôt consacré à amorcer les questions inscrites à l'ordre du jour derrière le rapport moral. Répétant plusieurs fois que la discussion du rapport moral constitue « l'enchaînement indispensable entre le présent et l'avenir », Monmousseau montre qu'il ne considère, au fond, cette discussion que comme une simple formalité, et il invite, en quelque sorte, le Congrès à ne pas y consacrer trop de temps.

La minorité avait décidé d'intervenir aussitôt après l'exposé de Monmousseau, et c'est Chambelland qui, pendant deux heures, et dans le silence, ouvre réellement le débat après une série d'observations préliminaires qu'il n'est pas sans intérêt de rappeler.

A Monmousseau, Chambelland répond qu'il semble qu'on a oublié que les Congrès confédéraux sont faits pour qu'en premier lieu les secrétaires confédéraux y viennent rendre compte de leur mandat, et pour que les Syndicats émettent un jugement sur leur action.

Aux délégués à ce Congrès, Chambelland conseille de prendre à leur compte les préceptes « Pour le salut des Syndicats », adressés par le *Crocodile* (journal satirique révolutionnaire de Moscou), aux militants des syndicats russes :

Bénis soient les dociles qui n'ont pas d'histoires avec le directeur d'usine, car au ciel, ils feront partie du *presidium* des Conseils d'usine.

***

Bénis soient ceux qui approuvent toujours.

Bénis soient ceux qui votent une résolution à l'unanimité, car la bienveillance d'en haut leur est assurée.

⁂

Bénis soient ceux d'entre vous qui ne seront pas critiqués, ni exclus, mais qui seront choisis selon une liste fixée d'avance qui vient d'en haut, et se trouve en accord avec la volonté de la bureaucratie, maintenant et à jamais. Amen !

Ce ne sera pas un des moindres services rendus par la minorité à la C. G. T. U. que de déterminer ce Congrès à procéder à une discussion approfondie, que de provoquer cette auto-critique appelée à grands cris par la direction confédérale.

Monmousseau avait déclaré que la minorité rendait à la C. G. T. U. un seul service : celui de montrer à la vieille C. G. T. que chez nous la critique est libre. Chambelland répond à Monmousseau que ce service-là, lui Monmousseau, n'y pensait pas beaucoup lorsqu'au moment de la parution du manifeste « Pourquoi ce malaise ? », il invitait, dans la *Vie Ouvrière*, les militants de la minorité à quitter la C. G. T. U. pour retourner dans la vieille C. G. T. Chambelland déclare, au nom de la minorité tout entière, qu'il ne sera jamais question pour elle de quitter la C. G. T. U., parce que « nous estimons que la C. G. T. U. est tout de même la meilleure expression du prolétariat révolutionnaire » et parce que la minorité condamne toute tactique pouvant provoquer l'affaiblissement de la C. G. T. U. « Quand bien même nous devrions y recevoir des coups de bâton (le Congrès proteste), nous resterons, déclare Chambelland, dans la C. G. T. U. jusqu'à la naissance de la C. G. T. unique. »

On a dit : il y a deux sortes de critiques, la critique saine et la critique systématique. Chambelland connaît lui aussi deux sortes de critiques, mais pas les mêmes : la critique juste, et la critique injuste. En ce qui concerne la critique systématique, il rappelle le mot de Rochefort : « Tant que les choses me paraîtront aller systématiquement mal, je continuerai à dire systématiquement qu'elles ne vont pas bien. »

Une dernière observation préliminaire avant d'entrer dans le vif du rapport moral. « On a semblé, dit Chambelland, vouloir défendre le rapport moral au moyen de l'insuffisance de l'action de la vieille C. G. T. Admettons que la vieille C. G. T. soit aveugle, et que la C. G. T. U. soit borgne. Est-ce que nous devons dire, parce que la C. G. T. serait aveugle, qu'il est bien que la C. G. T. U. soit borgne ? Non et non ! Nous voulons, nous, que la C. G. T. U. voit bien clair, avec ses deux yeux. »

Les deux jalons de l'action confédérale : 12 octobre 1925 — 8 août 1927.

La grève générale du 12 octobre 1925, contre la guerre du Maroc, la grève générale du 8 août 1927, contre l'exécution de Sacco et Vanzetti, sont posées comme les deux jalons entre lesquels se tient toute l'action confédérale que le Congrès est appelé à juger.

La grève générale du 12 octobre 1925 n'a pas été un succès. Si elle avait été un succès, Abd el Krim ne serait pas exilé, le peuple rifain ne serait pas écrasé. « Au cours de la discussion à mon Conseil syndical, déclare Chambelland, un partisan de la majorité affirmait que cette grève avait atteint dans la proportion de 80 % les prévisions de la C. G. T. U. » Chambelland communique au Congrès le tableau suivant, publié par un officiel confédéral, Bellugue, dans la revue *L'Internationale syndicale rouge* (n° 59, décembre 1925), tableau donnant la représentation dans les fameux « Congrès ouvriers et paysans » qui ont préparé cette grève :

Mois	Régions	Centres	Délégués	Ouvriers et paysans représentés
Juillet. .	Parisienne. . . .	Paris.	2.470	1.210.000
— . .	Nord	Lille.	1.189	282.000
Août. . .	Lyonnaise	Lyon.	850	350.000
— . . .	L'Hérault	Béziers. . . .	460	200.000
— . . .	Méditerranéenne.	Marseille. . .	1.125	490 000
Septemb.	Sud-Ouest	Bordeaux . .	718	278.000
— .	Alsace-Lorraine .	Strasbourg .	710	200.000
En trois mois, sept congrès régionaux.			7.522	3.010 000

Dans le même article, Bellugue donne le chiffre, officiel toujours — et nous savons que les chiffres officiels sont toujours sujets à caution — d'un million de grévistes le 12 octobre. Admettons ce chiffre. Pour atteindre celui de 3 millions donné par la représentation dans les Congrès ouvriers, il y a tout de même du chemin, et la proportion de réussite n'est pas de 80 % ! Losovsky a raison qui, à ce qu'il paraît, aurait dit qu'en France à ce moment-là on se montrait particulièrement fort sur les zéros. Le malheur est qu'on s'est laissé prendre à son propre bluff.

Chambelland examine le mot d'ordre de fraternisation, après avoir rappelé que la discussion de ce mot d'ordre fut interdite au Congrès confédéral d'août 1925 où notre camarade Berlot s'entendit traiter par Thorez d'indigne de participer à un Congrès prolétarien pour avoir fait quelques réserves. (Qu'aurait dit Thorez devant la déclaration de Dadot qui s'abstint, à Bordeaux, dans le vote sur la résolution de boycott des fabrications de guerre ?)

La réponse de la classe ouvrière et de la classe paysanne aux appels de la C. G. T. U. n'a pas été le mouvement formidable qu'elle aurait pu être, par la faute de ce mot d'ordre, lancé au prolétariat alors que c'étaient les soldats qui devaient le réaliser, mot d'ordre incompris, trop en avant du profond courant populaire pour la paix, et qui s'est dressé comme une barrière entre la C. G. T. U. et le prolétariat ouvrier et paysan.

Au point de vue du front unique avec les organisations confédérées, ce mot d'ordre est apparu exactement comme un épouvantail pour les ouvriers confédérés : il a empêché certaines U. D. de réaliser l'unité d'action.

La direction confédérale a commis la lourde erreur d'assimiler la guerre du Maroc à la guerre de 1914. Chambelland donne lecture de l'avis exprimé par Zinovief alors qu'il était encore au pinacle de l'Internationale communiste :

« On a oublié seulement la « petite » différence entre la guerre actuelle du Maroc et la guerre mondiale de 1914 à 1918 »

(*Cahiers du Bolchévisme*, 15 avril 1926, p. 916.)

Monmousseau a écrit qu'en 1914 on n'avait pas préconisé la fraternisation, et qu'il était tombé des millions d'ouvriers sur les champs de bataille. Chambelland indique au Congrès que si en 1925, on a préconisé la fraternisation, le résultat n'a pas été différent. Sans doute, on a voulu montrer qu'on savait être « défaitiste ». Semard, le 3 janvier 1926, a déclaré « qu'il faudrait bien un jour s'expliquer sur l'attitude de

ceux qu'on présente aujourd'hui comme les seuls et uniques révolutionnaires de la période de guerre.. » (*Humanité* du 5 janvier 1926.) Chambelland verse dans le dossier de Semard l'opinion de Monmousseau lui-même qui, à la tribune du Congrès confédéral de Paris, en juillet 1918, est venu se « laver » de « l'épithète odieuse et imbécile de *défaitiste* ». (Discours de Monmousseau, compte rendu sténographique, p. 126.)

Il ne fait aucun doute que l'échec de la grève du 12 octobre 1925 a beaucoup affaibli l'influence de la C. G. T. U. sur la classe ouvrière, et qu'elle a porté un coup à nos effectifs.

« Comme j'étais partisan d'une grève générale de protestation contre la guerre du Maroc, puisque avant le Congrès ouvrier de la région parisienne j'en ai défendu l'idée dans le meeting de la région de Juvisy, j'étais partisan d'une mesure de ce genre contre l'exécution de Sacco et Vanzetti, poursuit Chambelland, et ce n'est pas le principe de la grève générale du 8 août 1927 que j'attaque, c'est la façon dont cette grève a été lancée, et qui a provoqué son échec, de même qu'elle a soulevé les protestations d'un gros syndicat parisien qui devrait avoir le courage de venir s'affirmer ici. »

Chambelland rappelle comment cette décision de grève générale fut prise par deux secrétaires confédéraux et par eux seuls, et il donne connaissance au Congrès de l'extrait du procès-verbal de la réunion de la Commission exécutive de la C. G. T. U. en commun avec la Commission exécutive de l'Union des Syndicats de la région parisienne, le 5 août :

« *La séance est ouverte à* 21 *heures.*

« *Président* : Foulon.

« Dudilieux *et* Racamond *exposent aux deux Commissions exécutives les raisons qui ont motivé l'ordre de grève de protestation en faveur de Sacco et Vanzetti.*

« ILS INDIQUENT COMMENT ILS ONT ÉTÉ APPELÉS A PRENDRE CETTE DÉCISION SANS QU'IL SOIT POSSIBLE DE RÉUNIR LA COMMISSION EXÉCUTIVE DE LA C. G. T. U. »

Une telle façon d'agir montre que Dudilieux et Racamond marchent sur les traces de celui des secrétaires confédéraux qu'on a pu appeler le « Louis XIV de la C. G. T. U. » Ce n'est pas comme cela qu'on lance un mouvement de grève de 24 heures. Ce n'est pas comme cela qu'on fortifie la C. G. T. U. Tout au contraire, c'est avec de pareils procédés qu'on risque de démolir une organisation.

« Tant pis si vous devez démolir votre syndicat. »

C'est sur les deux grèves générales que devait surtout rouler la discussion, et nous avons le plaisir d'entendre un certain nombre de délégués qui, tout en votant pour le rapport moral, appuient en fait la critique de la minorité sur ce point essentiel.

Rousseau, de Tourcoing, vient poser devant le Congrès le dilemme du militant qui voudrait obéir à l'ordre de grève lancé par le centre, et qui se heurte au souci de préserver son organisation d'une catastrophe. Rousseau déclare que la grève générale de 24 heures qui a suivi les assassinats du Havre, en 1922, a coûté 1.500 adhérents à son organisation. La grève du 8 août dernier a été suivie, elle, de 300 démissions, et, devant le tas de cartes rendues par les ouvriers, savez-vous ce qu'Alice Brisset, secrétaire féminine de la C. G. T. U., de passage à Tourcoing, a trouvé à dire ? Elle a dit à Rousseau : « Tant pis si vous devez démolir votre Syndicat : il faut appliquer coûte que coûte les mots d'ordre de la C. G. T. U. » L'intervention de Rousseau produit une grosse impression sur le Congrès. Dans sa réponse, Alice Brisset n'a pu, et pour cause ! démentir le propos : elle a essayé, sans y parvenir, d'expliquer le mépris de l'organisation révélé par sa déclaration à Rousseau.

Dadot, des Etablissements Militaires, qui comme Rousseau vote le rapport moral, critique la préparation des grèves générales. Pour celle du 8 août, il dit qu'elle fut lancée « à la légère ». A Cherbourg, où il y eut une grande manifestation, les organisations unitaires ne purent pas appliquer l'ordre de grève générale.

Le secrétaire d'une Union régionale unitaire aurait dû, disons-le en passant, avoir la franchise de venir déclarer au Congrès qu'il ne lui avait pas été possible, non plus, de faire appliquer l'ordre de grève lancé par la C. G. T. U.

Roman, de Grenoble, tout en votant le rapport moral, ne peut que critiquer la direction confédérale dans ces deux mouvements. Landaboure, du Boucau, déplore, lui aussi, la méthode de la direction confédérale pour le 8 août.

Avec Ciavaldini, de Marseille — également pour le rapport moral — et avec notre ami Engler nous entendons la voix du docker qui voudrait bien que tous ceux qui votent la grève dans les Congrès confédéraux se retrouvent le jour de la grève. Exemple : les 100.000 cheminots, l'épine dorsale de la C. G. T. U. Cette intervention amène Demusois à déclarer que la classe ouvrière ne peut encore compter sur la Fédération des Cheminots pour une grève générale. Rambaud affirme qu'il aurait tout de même été possible, avec un peu moins de précipitation qu'on en a montré, de toucher les ouvriers des ateliers, le 8 août.

Deux délégués seulement osent défendre la direction confédérale sur ces deux points. Bourneton s'en tire avec deux mensonges : la *Révolution Prolétarienne* aurait raillé l'agitation contre la guerre du Maroc; la *Révolution Prolétarienne* aurait insulté les militants qui préparaient la grève du 12 octobre. Bourneton serait bien incapable de fournir la moindre preuve à l'appui de ses deux affirmations. Beaugrand parle des « conditions difficiles » des Congrès ouvriers et paysans, sans dire quelles étaient ces « conditions difficiles ». Pour la représentation, on s'est basé, dit Beaugrand, sur le nombre des ouvriers présents dans les réunions d'usines. Ce ne doit pas être exact. Ce sur quoi on a dû se baser, c'est sur les effectifs des usines où l'on a fait des réunions; ainsi seulement peuvent s'expliquer les chiffres quasi astronomiques de représentation.

Charbit ayant rappelé dans son intervention — intervention sabotée, nous devons le dire, par les interruptions nombreuses de certains excités — à ceux qui disent que la grève générale du 12 octobre fut la « première grève politique » en France, que le 16 décembre 1912, il y eut, dans ce pays, une grève générale contre la guerre, Dudilieux, secrétaire confédéral, conteste le fait, et affirme que Charbit a confondu avec un Congrès à la *Bellevilloise*. Nous sommes au regret d'inviter Dudilieux à repasser son histoire syndicale. Le lundi 16 décembre 1912, il y eut bien une grève générale de 24 heures contre la guerre; cette grève fut décidée par un Congrès confédéral extraordinaire, le 24 novembre 1912. Elle fut

marquée à Paris par un chômage important dans le Bâtiment et chez les Chauffeurs d'autos, à Lyon, par la grève des tramways. Des perquisitions eurent lieu à l'Union des Syndicats et dans les Comités intersyndicaux de la Seine.

Dudilieux dit que Chambelland, qui a parlé de « survivances anarcho-syndicalistes » ferait bien de se reporter à la grève contre les assassinats du Havre, en août 1922. Chambelland n'avait pas repris à son compte la formule « survivances anarcho-syndicalistes ». Il s'était borné à souligner qu'après cette grève de 24 heures, Moscou avait énergiquement blâmé ce qu'il appelait, lui, les « survivances anarcho-syndicalistes », et que ce n'était pas la peine que Dudilieux et ses amis entrent dans le giron de l'orthodoxie communiste pour, cinq ans après, commettre les mêmes fautes, en lançant une grève générale, comme celle du 8 août, dans des conditions plus mauvaises encore que celles de la grève générale contre les assassinats du Havre.

Racamond mêle deux choses : le reproche précis sur la façon dont fut décidée la grève du 8 août, avec la nécessité pour la C. G. T. U. de donner un sens plus aigu de classe à la campagne en faveur de Sacco et de Vanzetti. Sur ce dernier point, nous pouvons être d'accord; nous pensons qu'une organisation syndicale révolutionnaire doit dire dans un cas comme celui-là autre chose que des paroles de pitié.

Racamond dit : « Si nous n'avions pas pris de décision rapidement, si nous avions convoqué la Commission exécutive, nous risquions de nous trouver devant une décision d'action de la vieille C. G. T. qui nous eût devancés. » C'est bien cela ! C'est bien pour « chiper » à la vieille C. G. T. l'initiative d'une action — initiative qu'il était tout de même un peu naïf de supposer — que la C. G. T. U. s'est précipitée, tête baissée, dans le four du 8 août.

Racamond affirme que la direction confédérale n'hésiterait pas à recommencer. Nous lui demandons pardon, mais la conclusion du large débat qui, sur l'initiative de la minorité, s'est déroulé à ce Congrès, est que les méthodes du 12 octobre et du 8 août sortent condamnées du Congrès de Bordeaux, condamnées par les Syndicats qui ont voté contre le rapport moral et condamnées par les Syndicats qui ont voté pour le rapport moral. Quoi qu'en dise Racamond, si elle écoute les voix nombreuses de ce Congrès, la direction confédérale unitaire ne recommencera pas de sitôt.

La dictature du prolétariat dans les statuts confédéraux.

L'introduction frauduleuse de la formule de la « dictature du prolétariat » dans les statuts confédéraux fut « accrochée » par notre camarade Thomas, au Congrès de la Fédération de l'Enseignement tenu à Grenoble, les 6, 7 et 8 août 1926. C'est Jean Cornec qui, au nom de son propre Syndicat, un des rares Syndicats de masse de la Fédération de l'Enseignement, et au nom de la minorité tout entière, soulève la question devant le Congrès, et qui rappelle qu'à Grenoble Monmousseau avait déclaré : « Si, involontairement, nous avons commis une forfaiture, nous le proclamerons. » Preuves en mains, Cornec montre au Congrès que c'est bien sans aucune décision de Congrès et en violation des statuts confédéraux, que la formule « dictature du prolétariat » fut ajoutée dans les statuts.

Cornec, quant au fond, ne nie pas la nécessité de la dictature du prolétariat, mais, rappelant le discours de Bouët au Congrès constitutif de Saint-Etienne, il demande que la C. G. T. U. revienne à l'ancienne rédaction des statuts, seule possible au point de vue du syndicalisme de masse.

Dudilieux répond qu'à Saint-Etienne, on avait « réservé la formule de la dictature du prolétariat parce que le Congrès de l'I. S. R. devait se tenir ». Tous les militants qui ont participé au Congrès de Saint-Etienne savent qu'il n'y a pas été question du tout de réserver cette formule pour la bonne raison que la majorité déclarait que « sur le texte : « disparition du salariat et du patronat », toutes les tendances pourraient aisément se concilier » (*Vie Ouvrière* du 12 mai 1922). Dudilieux répond aussi qu'à Paris, en 1925, il a été rappelé que des modifications aux statuts devraient être apportées pour les mettre en accord avec ceux de l'I. S. R. Sur ce point précis, il n'a rien été rappelé du tout au Congrès de Paris, qui n'a eu à examiner que deux modifications aux statuts : la proportionnelle et la rééligibilité.

Au reste, n'est-ce pas l'*Humanité* qui présente ainsi l'intervention de Dudilieux :

Dudilieux conclut en affirmant que le bureau confédéral ne cherche pas d'excuses. Il revendique avec fierté d'avoir inclus dans les statuts en application des décisions de congrès, les mots Dictature du Prolétariat.

La fierté de Dudilieux reçoit un sacré coup quand, au cours de la séance qui suit le vote du rapport moral, Racamond donne lecture du message de l'I. S. R. demandant à la C. G. T. U. de retirer la formule « dictature du prolétariat » de ses statuts. Voici le passage du message de l'I. S. R. :

...Bien que conforme aux conditions d'adhésion à l'I. S. R. l'un des paragraphes des nouveaux statuts adoptés nous inspire des doutes. Nous avons en vue le paragraphe où il est parlé de dictature prolétarienne.

Loin de nous l'idée de rien objecter contre le fond de ces paragraphes mais il nous semble qu'en France il risque de susciter certains malentendus et frictions intérieures. Il y a dans les syndicats unitaires et en dehors d'eux de nombreux prolétaires sincères qui ne se sont pas encore débarrassés des préjugés anarcho-syndicalistes. Ils s'en affranchissent lentement. Si cette formule peut inspirer des doutes parmi ces prolétaires, il vaut mieux la retirer des statuts. Nous savons bien que la grande majorité des ouvriers organisés dans la C. G. T. U. considèrent que leur libération est seulement possible par la dictature du prolétariat et croient devoir exprimer dans les statuts confédéraux leur volonté de la réaliser.

Cette volonté s'est exprimée dans plusieurs congrès fédéraux (Enseignement, Bois). Cependant le B. E. de l'I. S. R. vous conseille de faire cette concession et de retirer cette formule.

La minorité applaudit à ces sages conseils, qui laissent nos délégués majoritaires tout ébahis. Monmousseau propose, aussitôt après, une résolution ainsi conçue :

« *Le Congrès de Bordeaux, après avoir approuvé par* 1.995 *voix contre* 60, *le rapport moral de la C. E. de la C. G. T. U. et la rectitude de sa ligne de conduite, confirme à nouveau son attachement indéfectible au principe de la dictature du prolétariat inclus dans les résolutions et statuts de l'I. S. R.;*

« *Considérant qu'aucune arme, quelle qu'elle soit, ne doit être laissée entre les mains d'une minorité sporadique ou d'éléments contre-révolutionnaires toujours prêts à tromper les masses;*

« *Soucieux de dissiper d'une façon absolue toute inquiétude sur le caractère qu'il convient de donner à cette formule, voulant détruire toute possibilité d'utilisation de cette clause statutaire contre la position de la C. G. T. U. sur le problème de l'unité et des syndicats de masse.*

« *Le Congrès décide de supprimer ce paragraphe des statuts et passe à l'ordre du jour.* »

Chambelland intervient pour inviter le Congrès à voter cette résolution, qui donne satisfaction à la minorité. Il y a bien une phrase sur les « éléments contre-révolutionnaires » mise là comme à plaisir, mais, dit Chambelland, « *cela, nous ne le prenons pas pour nous !* »

Un seul délégué vote contre la résolution. Il est des Agricoles du Midi. Sans doute interprète-t-il la rébellion de certains délégués majoritaires contre le fait de céder à la campagne de la minorité. Tout rentre dans l'ordre au début de la séance de nuit quand on lit une déclaration de ce délégué rectifiant son vote.

Berlot dit à ce propos, au cours de la discussion de l'unité : « La minorité ne poussera pas des cris de victoire, mais un soupir de soulagement et de satisfaction. » A ceux des majoritaires qui nous interpellent : « Hein ! nous vous arrachons une arme », nous répondons : « Mais tant mieux. Faites-en donc autant pour la direction unique et pour l'homogénéité, et nous serons encore plus satisfaits. »

Les effectifs : croissance ou recul ?

Au début de son intervention, Chambelland avait posé la question des effectifs, en analysant, comme cela avait déjà été fait dans le contre-rapport de la Ligue, les divers comptes rendus financiers, et non pas, Dudilieux, un seul compte rendu financier, et en remarquant que l'imprécision même de ces comptes rendus ne permettait pas de dire si les effectifs de la C. G. T. U. avaient diminué ou s'ils avaient augmenté.

Trois réponses à cette question : Cuny, de Troyes, et Baudemont, d'Angoulême, affirment que dans leur région les effectifs progressent. C'est possible, et tout le monde en sera satisfait, mais cela veut-il dire qu'il en est de même dans toutes les régions unitaires ? Dudilieux répond, lui, qu'au 31 août, le nombre des cartes envoyées aux Fédérations atteint 534.022, et les timbres : 2.679.140, non compris les cartes chômeurs (7.925) et les timbres chômeurs : 15.250, tout en faisant remarquer qu'il s'agit de « matériel envoyé » et qu'en fin d'année, les Fédérations rendent à la trésorerie confédérale les cartes et les timbres inutilisés. (Remarquons que pour les *six* premiers mois de 1926 (au 30 juin), la trésorerie confédérale annonçait 505.380 cartes et 2.424.340 timbres adressés aux Fédérations — *Vie Syndicale*, n° 18.) Sans affirmer qu'il y ait augmentation considérable des effectifs, Dudilieux lance l'argument qu'il y a dans la C. G. T. U. des organisations qui persistent à frauder la trésorerie confédérale, en ne prenant pas de cartes confédérales pour tous leurs adhérents, alors que cinq minutes avant il avait dit qu'il ne fallait pas surestimer les effectifs de la vieille C.G.T. puisque le Syndicat national des Instituteurs ne comprend qu'un petit nombre de membres ayant rempli les obligations financières confédérales : pour la C. G. T. U. ce serait un signe d'augmentation des effectifs; pour la C. G. T. ce serait une preuve de non-augmentation ! Comprenne qui pourra l'argument de Dudilieux.

Sur le rapport financier, Charbit pose un point important en ce qui concerne la Caisse de solidarité. Il demande pourquoi la part sur le prix de la carte et du timbre qui statutairement doit être affectée à la caisse de solidarité ne lui a pas été versée ? D'autre part, il s'étonne que l'argent recueilli pour des grèves ne soit pas affecté entièrement à ces grèves, et craint qu'on ne fasse servir l'encaisse solidarité pour des fins administratives, ce que Dudilieux tente de justifier en disant que les virements de caisse à caisse sont une pratique constante. Une pratique déplorable, en tout cas.

La stratégie des grèves et le chômage.

Mahouy demande aux délégués s'ils ont quelquefois entendu parler de cette Commission des grèves que réclamait Rabaté au Congrès confédéral de Paris, en disant :

Il faut créer aussi une étude permanente de la stratégie des grèves, créer, nous aussi, notre Conseil supérieur de la guerre, notre Conseil supérieur de la défense prolétarienne...

De fait, aucun rapport de ce « Conseil supérieur » n'a été présenté à Bordeaux, et à la fin du Congrès, Engler se voyait même obligé de demander à tous les échos ce qu'était devenue certaine Commission des grèves, chargée d'examiner les mouvements de grève passés, mais qui fut complètement oubliée et ne rapporta pas devant le Congrès.

Mahouy fait un exposé clair d'un des grands mouvements qui se sont produits depuis le Congrès de Paris, la grève de chez Citroën, et si cet exposé n'a pas l'heur de plaire particulièrement à la nombreuse délégation du Syndicat des Métaux de la région parisienne, il intéresse néanmoins beaucoup de délégués qui reconnaissent que la minorité apporte, avec ses critiques, une saine expérience de l'action ouvrière.

Sur la question du chômage, Chambelland avait montré que la direction confédérale n'a pas su prévoir celui-ci et qu'au moment où le chômage est venu, sans doute pour se rattraper, elle avait exagéré le danger. L'erreur commise par la direction confédérale dans ses perspectives est, du reste, avouée dans le rapport moral : elle a conduit le secrétariat confédéral à penser, au moment de la journée nationale du 7 novembre, à une nouvelle grève générale! Sur ce point, pas de réponse de la direction confédérale; l'on pourra dire que le Congrès de Bordeaux n'a pas tiré la leçon de la crise de chômage et de l'essai d'organisation des chômeurs.

Dans son énergique intervention, Germaine Goujon explique comment les militants de l'Union locale de Rouen, qui, depuis un conflit d'ordre politique, ne seraient, paraît-il, plus bons à rien et n'auraient « plus personne derrière eux », comment ces militants ont réussi à amener les chômeurs à l'action et à l'organisation, en ne se ridiculisant pas à leurs yeux avec des revendications comme celle des 25 francs par jour. Le discours de Germaine Goujon montre au Congrès que les militants de la minorité ont, au moins autant que tous autres, le souci de réaliser les revendications ouvrières.

La direction unique.

La direction unique devait former le fond du débat. Elle fut mise en cause par Chambelland, par Cornec, par Engler et Germaine Goujon, par Rouméguère, par Charbit, et nous devons constater que la direction confédérale s'est abstenue de répondre sur cette question cependant importante.

Chambelland et Cornec montrent comment la direction confédérale est sortie du terrain qui lui était assignée par les résolutions de Saint-Etienne et de Bourges. Ne représentant pas une « opposition de Sa Majesté », ils voient, dans la direction unique, la cause d'ensemble de toutes les fautes, de toutes les erreurs dénoncées par la minorité devant ce Congrès, et si la minorité se prononce catégoriquement contre le rapport moral, c'est parce que la direction unique y est incluse, c'est parce qu'en l'approuvant, les Syndicats ratifieraient le changement d'orientation des militants de la direction confédérale.

Le 13 août 1919, Monmousseau écrit dans la *Vie Ouvrière* :

> Un parti révolutionnaire peut jouer un rôle important, mais il ne sera jamais décisif.

C'est le même Monmousseau qui déclarait, au Congrès fédéral de l'Alimentation, en 1925 :

> Aujourd'hui, il est clair qu'il est impossible de diriger les masses révolutionnaires vers la victoire par-dessus les cadres social-démocrates ou réformistes. On peut donc en conclure que pour toute victoire prolétarienne, si limitée soit-elle, il faut deux conditions :
>
> 1° Un parti communiste fort;
>
> 2° Un parti communiste qui conduise les masses par le canal d'une organisation syndicale forte.
>
> Et cette action peut difficilement s'exercer tant que les syndicats ont à leur tête des agents de la bourgeoisie, qu'ils soient réformistes ou anarcho-syndicalistes.

Au moment où cette citation est lue à la tribune, Simonin, secrétaire de la Fédération de l'Alimentation, se lève et déclare qu'il ne s'explique pas comment ces paroles peuvent figurer dans le compte rendu du Congrès, alors qu'il se rappelle fort bien que Monmousseau ne les a pas prononcées. On avouera qu'il existe aujourd'hui de drôles de mœurs dans les organisations, des paroles qui n'auraient jamais été prononcées peuvent figurer dans un compte rendu officiel ! Mais il faut remarquer, et Cornec le souligne, que ces phrases de Monmousseau ont également été prononcées dans une conférence nationale du Parti communiste, et la question se pose de savoir si elles expriment bien la pensée du secrétaire confédéral. Mais le secrétaire confédéral ne répond pas à la question.

Dudilieux, au Congrès de Saint-Etienne, déclarait :

> Plus que quiconque, je déplore que ce Congrès ait permis, contrairement à la tradition du syndicalisme, que des communistes, des anarchistes interviennent dans les débats non pas seulement comme syndiqués, délégués par des organisations ouvrières qui les ont mandatés, mais en introduisant l'esprit de leur parti ou de leur secte philosophique dans ces assises du prolétariat organisé sur le terrain économique.
>
> (Page 353 du compte rendu sténographique.)

Aujourd'hui, Dudilieux, secrétaire de la C. G. T. U., est membre du Bureau politique du Parti communiste, où il réalise la direction unique.

Berrar, en 1921, ne craignait pas de contresigner, en compagnie de Semard, de Mayoux, et de Bert, une contre-motion en vue du Congrès communiste, disant notamment :

> ...la plus grande faute que pourrait commettre le Parti dans ses rapports avec les syndicats, serait la création de noyaux communistes au sein des organisations ouvrières.
>
> (*Bulletin Communiste* du 17 novembre 1921.)

Berrar, en 1927, réalise la direction unique au sein du Comité central du Parti.

Chambelland demande à Monmousseau si, lorsqu'il se rend à une réunion du Bureau politique du Parti, il abandonne sa qualité de secrétaire de la C. G. T. U. dans l'antichambre, et, de même, s'il accroche sa qualité de membre du Bureau politique du Parti au portemanteau de la rue de la Grange-aux-Belles, quand il vient remplir son mandat de secrétaire de la C.G.T.U. ? Mais Monmousseau ne répond pas.

Il appartenait à Engler et à Germaine Goujon de montrer les ravages de la « direction unique » dans leur Union régionale où l'on vient de les évincer de la Commission exécutive alors que le secrétaire Caruel était resté à la tête de l'organisation tout en étant minorité dans la C. E. La direction confédérale s'est associée, par la voix de Racamond, à cette éviction de l'importante minorité qui s'est manifestée au derner Congrès tenu à Elbeuf. Elle a laissé se faire le travail souterrain entrepris par les orthodoxes communistes pour démolir, à tout prix, Engler et Germaine Goujon dans les syndicats.

Rouméguère montre, par un fait précis, comment la direction de la C. G. T. U. entend monopoliser l'action syndicale au bénéfice d'une seule tendance ; il a fallu que Chambelland réclame, avec insistance, pour être compris parmi les orateurs en vue de la journée nationale de revendications du 7 novembre 1926.

Charbit cite, lui aussi, un exemple précis : « Il y a, dit-il, dans ce Congrès, un camarade qui est venu me trouver et qui m'a dit : « Je ne « veux pas voter contre le rapport moral, parce « qu'en rentrant, les communistes me démoliraient mon syndicat. »

Quand nous disons que la direction unique n'a pas trouvé de défenseurs dans ce Congrès, nous oublions l'intervention d'Hérard, de l'Enseignement du Doubs, qui nous a donné le triste spectacle d'un adversaire de la direction unique, volant au secours des hommes de cette direction unique, à l'aide d'un argument aussi malhonnête que celui qui consiste à présenter la minorité comme une minorité essentiellement anticommuniste. Hérard sait mieux que personne que si c'est l'esprit de parti qui guide les hommes de la majorité, nous revendiquons hautement, en ce qui nous concerne, l'esprit véritablement communiste, l'esprit véritablement révolutionnaire. Ce n'est pas de notre faute si cela n'est plus de mise dans un Parti auquel un opposant invertébré est bien forcé de donner un gage public..

La réponse de Monmousseau.

Monmousseau ferme la discussion, mais au lieu de constituer la défense de l'action et de l'orientation confédérales, son discours sera une tentative pour démontrer que la minorité de la C. G. T. U. représente le courant réformiste.

Nous serions des réformistes parce que nous croirions à la stabilisation du capitalisme : de là découlerait notre pessimisme, notre défaitisme,

notre dénigrement systématique. Monmousseau ne croit pas à la stabilisation du capitalisme (et nous disons, nous : stabilisation relative), mais il accepte, et le Congrès accepte avec lui, que Gaillard, rapporteur sur la rationalisation, démontre à la tribune que depuis la guerre le capitalisme s'est considérablement renforcé. Si la rationalisation s'opère lentement, n'est-ce pas la forme aiguë pour la classe ouvrière d'une stabilisation relative du capitalisme ? Et s'il n'y a pas une stabilisation relative du capitalisme, alors, Monmousseau, la révolution, c'est pour dans quinze jours ?

Par avance, Charbit avait répondu à Monmousseau, en dénonçant les incohérences de la direction confédérale, tantôt « putschiste », tantôt ultra-réformiste comme quand elle lançait le mot d'ordre du non paiement des dettes interalliées (l'Allemagne ouvrière devant continuer à exécuter le plan Dawes, sans doute ?), ou le mot d'ordre du « remboursement des petits porteurs de bons », ou bien celui du « respect de la propriété commerciale », ou encore le mot d'ordre de la ratification des accords de Washington, ou encore la « reconnaissance légale de l'échelle mobile ». S'il y a une évolution vers le réformisme, c'est du côté de la majorité confédérale qu'il nous faut l'aller chercher.

L'idée maîtresse de la « direction unique », n'est-elle pas une idée d'origine réformiste ? En Allemagne, comme en Belgique, comme dans d'autres centrales de la Fédération syndicale d'Amsterdam, ce sont les social-démocrates qui réalisent depuis longtemps la direction unique du mouvement syndical avec leur Parti. En France, verrons-nous, avec le scrutin d'arrondissement, le Syndicat unitaire agence électorale du Parti communiste ?

Monmousseau omet volontairement toutes nos critiques adressées aux dirigeants de la C. G. T. Lafayette. Collection de la *R. P.* en mains, nous aurions pu lui montrer, et montrer au Congrès, que si nous combattons âprement la direction unique de la C. G. T. U. et du Parti communiste, nous ne ménageons pas nos coups au syndicalisme de gouvernement. Nous le faisons sans doute avec moins de démagogie et moins d'injures que Monmousseau et ses amis, mais nous le faisons, et nous continuerons de le faire.

Enfin Monmousseau n'oublie pas que la démagogie est une arme favorite des réformistes : il termine son discours en disant que la meilleure preuve de notre réformisme réside dans le fait que la répression qui atteignait Monatte en 1920, passe aujourd'hui à côté de lui. Cet argument n'est même pas digne d'une réponse, et un secrétaire confédéral qui appelle ses mois de prison à la rescousse pour défendre son rapport moral, montre qu'il ne possède vraiment pas de quoi faire une réponse solide aux critiques qui lui sont adressées.

Le vote a lieu. Numériquement, la minorité est écrasée. Moralement, elle s'est renforcée dans l'esprit de nombreux délégués, qui ne peuvent que constater que sur bien des points, c'est elle qui a eu raison.

(*A suivre.*)

EN MARGE DU CONGRÈS

L'affaire de la « Librairie du Travail ».

Le lundi matin, Monmousseau déclare que le Bureau d'éditions a été seul autorisé à vendre à l'intérieur du Congrès, parce qu'il est contrôlé par la C. G. T. U. et par l'I. S. R.

Très heureux de l'apprendre, mais l'on va voir qui exerce en fait le contrôle de ce Bureau d'éditions.

Lors de la publication, il y a plusieurs mois, du Tome I des « Œuvres choisies » de Lénine, nous avons demandé ce volume, comme nous faisons auprès de tous les éditeurs quand un livre nous intéresse, pour en rendre compte dans la *Révolution Prolétarienne*. Nous n'avons reçu ni réponse ni volume.

Mais nous avons appris — ces choses-là finissent toujours par se savoir — que, surpris et embarrassé, le directeur du Bureau d'éditions, qu'on nous dit contrôlé par la C. G. T. U. et l'I. S. R., avait transmis pour décision notre lettre au Bureau politique du Parti communiste. Et le Bureau politique avait décidé que l'envoi **ne nous serait pas fait.**

Naturellement, cela ne nous a pas empêché de parler du livre refusé. Nous l'avons acheté et remis à Jean Glaive. Nous ne pensions pas, l'autre quinzaine, en publiant l'étude qu'il lui a consacrée, que Monmousseau nous amènerait à étaler aujourd'hui les procédés du Bureau d'éditions.

Savoureuse, n'est-ce pas, cette application de la « direction unique » jusque dans le domaine de la librairie ?

Et plus juteuse encore, n'est-ce pas, cette forme du contrôle de la C. G. T. U. et de l'I. S. R. par l'instrument du Bureau politique du Parti.

⁂

La vengeance d'un auteur mécontent.

Parmi les plus forcenés ennemis de la Librairie du Travail, Herclet s'est distingué.

Non seulement parce que la *R. P.* et la Librairie du Travail sont voisins et bons voisins, rien de plus, en complète indépendance mutuelle, et cela le jeune tisseur de Vienne qu'un séjour à Moscou a transformé en caméléon venimeux, le sait mieux que personne.

Mais surtout parce que la Librairie du Travail n'a pas accepté d'éditer un livre de lui sur l'Histoire du Mouvement syndical, une de ces compilations si aimées de Dudilieux.

Ce refus, le jeune Herclet ne l'a pas digéré encore; en le montrant le lundi et le samedi du Congrès, il a donné une fois de plus le spectacle de sa belle conscience.

⁂

Comptes rendus de congrès tripatouillés.

Chambelland ayant redonné lecture des fameuses déclarations de Monmousseau qui figurent au compte rendu officiel du Congrès de l'Alimentation de 1925, l'un des secrétaires fédéraux de l'Alimentation, Simonin, s'est dressé pour déclarer que, jamais, Monmousseau n'avait prononcé ces paroles à leur Congrès fédéral. Il y aurait eu, a-t-il dit, erreur d'impression.

Mince d'erreur : dix phrases au moins ajoutées dans un texte.

On savait que nos bolchévisateurs syndicaux s'entendaient à tripatouiller les satuts confédéraux et à y inclure des choses qu'aucun Congrès n'avait admises. Voilà maintenant qu'ils avouent que les comptes rendus mêmes de Congrès sont tripatouillés !

⁂

L'argument de la répression.

Tout au long du Congrès confédéral et des Congrès fédéraux, l'argument massue a été celui de la répression. Une réplique de Dubois, leader communiste du Gaz, au camarade Kéraudy, a été montée en

épingle par l'*Humanité* du 19 : « Il est plus dangereux à l'heure actuelle d'être adhérent du Parti communiste que de le combattre. »

Il est certain que la répression gouvernementale rend difficile la position de ceux qui ont à cœur de défendre l'organisation syndicale contre le Parti communiste. On pourrait en dire autant des communistes d'opposition qui voudraient défendre leur Parti contre les fous qui le dirigent et le sabotent.

Jadis, Hervé et les hervéistes connurent aussi la répression; même ils y coururent après. Les syndicalistes, alors, ne coupèrent pas dans ce jeu. On vit au bout de peu de temps combien ils avaient eu raison. Un mouvement sérieux ne crie pas pour le plaisir de crier ou pour la gloire de faire des martyrs; il se contente de dire ce qu'il faut, de faire le geste qu'il faut au moment où il le faut et parce qu'il le faut. S'il est frappé, tant pis, la parole ou le geste en valait la peine. Ce n'est pas cela qui l'empêchera de recommencer au moment utile. Tandis qu'à brûler sa poudre aux moineaux, on court le risque de n'avoir rien à brûler quand ce sera sérieux.

Que vise aujourd'hui le Gouvernement par sa répression contre les communistes ? Personne ne peut croire qu'il a vraiment peur. Il vise surtout à montrer à la bourgeoisie qu'elle n'a pas besoin d'un gouvernement plus réactionnaire pour assurer sa défense. Il vise aussi à démolir son concurrent le plus proche, son remplaçant le plus prochain, le parti socialiste. Que celui-ci aux élections de 1928 revienne plus fort ou seulement aussi fort, il faudra lui confier le ministère. Comment l'en empêcher ? En l'affaiblissant à sa droite, en rejetant sur lui la responsabilité de l'incapacité financière des cabinets Herriot. En le coupant à gauche, de la classe ouvrière, par la répression contre les communistes. Le Parti communiste devient le seul parti d'opposition; il ne gagnera peut-être pas beaucoup de sièges, en raison du scrutin d'arrondissement, mais le parti socialiste en perdra assez pour n'être plus dangereux gouvernementalement.

La répression n'est un argument-massue que pour ceux qui ne prennent pas la peine de réfléchir.

Un gouvernement qui compte quelques petits Machiavels à la Briand dans son sein peut même employer la répression pour maintenir à la tête d'une organisation dangereuse pour le régime des hommes qui, fausseront, saboteront et finalement démoliront cette organisation par leurs folies.

⁂

Le torchon.

« Un cheminot de Béziers, répliquant aux collaborateurs de la *Révolution Prolétarienne*, l'organe de la minorité qu'il qualifie de « torchon »... »

Ainsi parle le *Temps* du 22 septembre.

Le cheminot de Béziers en question, Bourneton, est en réalité un fonctionnaire professionnel, secrétaire de l'Union régionale du Midi, en même temps membre du Comité Central du Parti.

Que Bourneton nous permette un conseil : Il ne faut pas mépriser comme ça les torchons. Ce n'est pas leur faute quand ils sont sales, mais celle des saletés qu'ils ont essuyées. Ainsi pour la *Révolution Prolétarienne* qui a été le torchon qui a essuyé les saletés faites par le Parti et aussi par l'Internationale.

⁂

Pas de programme.

« Il ne s'agit pas d'une vraie minorité puisqu'elle est incapable d'opposer un programme à un autre. Elle est uniquement composée d'aigris et de mécontents. »

C'est Porreye, autre fonctionnaire professionnel, secrétaire de l'Union régionale du Nord et membre du Comité central du Parti, qui a dit cela.

Il ne s'est rien foulé pour trouver cet argument. Il n'a fait que le reprendre à Jouhaux, qui, de 1914 à 1920, l'a servi contre la minorité de guerre et d'après guerre.

Pas de programme ? Ce n'en est donc pas un que de demander à l'organisation syndicale de faire sa double besogne corporative et sociale, au lieu de demander au Parti de la faire et de la mal faire à sa place ?

Confiance d'abord dans l'organisation syndicale ! C'est tout un programme. Il s'oppose évidemment aux autres programmes, à celui de Jouhaux qui signifie confiance dans les organismes gouvernementaux, à celui de Porreye et de Monmousseau qui signifie confiance d'abord dans le Parti.

Nous ne voulons pas que les partis se servent des syndicats; nous entendons obliger les partis à servir les syndicats, ce qui n'est pas la même chose.

⁂

En service commandé.

« Hérard, de l'Enseignement du Doubs, expose que son syndicat s'est prononcé contre la Direction unique et contre l'introduction dans les statuts de la dictature du prolétariat par *tactique* simplement ».

(*Huma*, 21 septembre.)

Vous supposez que, de son point de vue particulier, Hérard va critiquer les dirigeants confédéraux pour avoir réalisé la direction unique et introduit la dictature du prolétariat dans les statuts. Vous ne comprenez rien à rien ! Hérard les blanchira à tour de bras. Et son discours sera le plus violent qui ait été prononcé contre la minorité.

Question de tactique ou question de principe ? Nous disons qu'il y a là une question de principe. Hier, aujourd'hui, demain, appliquer aux syndicats les règles d'un parti, c'est confondre l'un et l'autre, c'est fausser le rôle des syndicats, c'est empêcher le syndicalisme de masse.

L'intervention d'Hérard au Congrès confédéral procède d'une tactique qui n'est pas très belle, la tactique de ceux qui, derrière, critiquent le Parti et la direction de la C. G. T. U., mais qui, devant, à la tribune d'un Congrès, oublient leurs critiques pour tomber à bras raccourcis sur ceux qui ont le courage et l'honnêteté de formuler ces mêmes critiques par principe et non seulement par tactique. C'est le propre de la discipline du Parti d'obliger à défendre ses fautes, les éléments qui, dans son sein, appartiennent à l'opposition. Ces éléments voient-ils qu'ainsi, ils se discréditent ? Ils se mettent en outre sur une pente qui peut les mener loin, de capitulation en capitulation.

Nous en signalerons un exemple à Hérard. Il n'y a pas très, très longtemps, un ancien secrétaire fédéral du Bâtiment, Vésine, pour ne pas le nommer, nous disait : « Tout ce que vous racontez dans la *Révolution Prolétarienne* est exact et juste, mais vous avez tort de l'écrire. » Le même, tout dernièrement, obligé probablement de donner des gages, traitait publiquement la *Révolution Prolétarienne* d'ordure. Comme quoi la lâcheté de dire ce qu'on pense a vite fait de vous entraîner à la lâcheté d'insulter ceux qui ont le courage qui vous manque.

⁂

On chante la « démocratie syndicale ».

Dans une lettre aux militants des syndicats de Seine-Inférieure, Beucher écrivait : « On a beau chanter la « démocratie syndicale » à la veille des Congrès, ce n'est qu'un leurre ». On l'a beaucoup chantée au Congrès de Bordeaux. Il fallait montrer qu'il y a plus de liberté dans la C. G. T. U. que dans la C. G. T. Air de circonstance, tactique d'un jour.

La « démocratie syndicale » s'allie mal avec les reproches multipliés que la minorité faisait perdre son temps au Congrès. Elle est complètement démentie par l'injure — c'en est une — de contre-révolutionnaire lancée contre cette minorité.

Qu'un Blanchard traite Monatte de « dégueulasse » au Congrès de Bullier, cela le touche, certainement moins que d'être traité, lui et ses camarades, au Congrès de Bordeaux, de contre-révolutionnaires.

Non, Beucher, la « démocratie syndicale » n'est pas un leurre; il n'appartient pas à Monmousseau de la donner ou de la refuser, elle demande à être con-

quise; elle l'a été à Bordeaux grâce à l'effort de la Ligue syndicaliste. Maintenant que le branle est donné, elle le sera pareillement et plus facilement à tous les échelons.

⁂

Syndicalisme à bases multiples.

Que de bêtises ont été dites sur ce sujet ! Les partisans du syndicalisme révolutionnaire d'avant guerre que nous sommes seraient d'acharnés adversaires du syndicalisme à bases multiples.

La vérité, c'est que les premiers nous avons cherché à enfoncer les racines des syndicats au plus profond de la classe ouvrière. Delagarde n'avait pas d'autre souci quand il lançait l'idée des congrès d'usines et qu'il voulait épauler les comités d'usines aux syndicats.

Nous avons, les premiers, recherché les moyens de remédier au défaut des syndicats-passoires ? Et dit : s'il faut essayer des œuvres de mutualité, allons-y !

Nous avons montré depuis des années qu'avec les assurances sociales des syndicats qui voudraient les ignorer se voueraient à être des organisations squelettiques.

Mais nous avons l'habitude de discuter entre nous, de peser les raisons avant de nous décider. Et le plus curieux, c'est que dans la discussion amorcée ici sur le syndicalisme à bases multiples, le seul point de vue hostile fut exposé par un membre du Parti, il y a peu encore secrétaire d'une importante fédération unitaire.

⁂

Voix d'outre-tombe.

Excommuniés déjà tant de fois par l'Internationale communiste, il est logique que nous le soyons enfin par l'Internationale Syndicale Rouge. Nous ne nous en porterons pas plus mal cette fois que les précédentes.

L'I. S. R. adore le jeu de bascule. En même temps qu'elle donnait raison à nos critiques contre l'insertion de la dictature du prolétariat dans les statuts confédéraux, elle nous couvrait de calomnies.

La *Révolution Prolétarienne* ne serait ni révolutionnaire ni prolétarienne; nous serions des habitants d'outre-tombe, des ex-communistes retombés dans l'enfance anarcho-syndicaliste.

Nos voix d'outre-tombe s'entendront encore longtemps après que celle de l'I. S. R. se sera éteinte, éteinte par sa faute, pour avoir voulu créer un mouvement syndical international non pas indépendant, c'est-à-dire ouvert à tous les courants révolutionnaires, mais étroitement subordonné à l'Internationale communiste.

Déjà la C. G. T. russe a demandé maintes fois la dissolution de l'I. S. R., témoignant ainsi que celle-ci avait échoué dans sa tâche.

Nos voix d'outre-tombe se permettent de dire à ceux qui vont mourir que le syndicalisme révolutionnaire connaîtra une splendide renaissance internationale le jour où les travailleurs groupés dans les syndicats, las des discordes politiques, déclareront : Au-dessus de l'Internationale communiste et de l'Internationale socialiste, nous formons l'Internationale syndicale unique, l'Internationale de la classe ouvrière. Ce jour, nous sommes sûrs qu'il viendra.

Nous avons reçu :

N. Boukharine : *La Théorie du Matérialisme historique.* Manuel populaire de sociologie marxiste. — 25 francs. (Bibliothèque marxiste, n° 3; Editions sociales Internationales.)

W. Woytinsky : *Les Etats-Unis d'Europe.* — 15 fr. (*L'Eglantine,* Bruxelles.)

Paul Devinat : *L'Organisation scientifique du Travail en Europe;* 20 francs. (Bureau International du Travail.)

Le Mouvement syndical dans la Russie des Soviets; 20 francs. (Bureau International du Travail.)

LE CENTENAIRE DE LA CONQUÊTE

Après le meurtre, le rapt

N'est pas coupable le Français qui tue, blesse ou martyrise un indigène.

Il nous faut ajouter aujourd'hui : *n'est pas coupable le Français qui ravit l'enfant d'un indigène.*

Le fait vient de se passer à Alger même. Le 14 juillet dernier, au soir, une fillette de treize ans, habitant chez sa tante, dans le quartier de Notre-Dame-d'Afrique, qui avait joué toute la journée dans la rue devant son domicile, disparaissait brusquement. Des recherches étaient entreprises, et bientôt on apprenait que la petite avait été enlevée, et qu'elle était sequestrée par son ravisseur.

Plainte est portée par la mère et la tante de l'enfant. Le nom du ravisseur est fourni, des noms de témoins, indigènes et *européens,* sont donnés.

Que pensez-vous, ô lecteurs métropolitains, qu'il en est advenu ? Le ravisseur a été arrêté, et l'enfant rendue à ses parents ?

Ignorants que vous êtes ! Nous sommes en Algérie. L'enfant ravie s'appelle Chebli Ourdia ben Saadi, c'est une Arabe; le ravisseur, lui, est Français, c'est un gros médecin de la ville. Dans ces conditions, il n'y a pas délit !

L'article 354 du Code pénal dispose bien que « quiconque aura, par fraude ou violence, détourné ou déplacé des mineurs des lieux où ils étaient mis par ceux à l'autorité ou à la direction desquels ils étaient soumis ou confiés, subira la peine de la réclusion », et l'article 356 du même Code, renchérissant, décide que dans le cas où il s'agit « d'une fille au-dessous de seize ans », même « si elle a consenti à son enlèvement ou suivi volontairement le ravisseur », le coupable « sera condamné aux travaux forcés à temps », — du moment que l'enfant enlevée est une indigène, et que le ravisseur est un Français, pour la justice algérienne, *il n'y a pas délit, il n'y a pas crime.*

En effet, le Parquet du Tribunal d'Alger, sans, bien entendu, contester le moins du monde les faits, qui ne sont pas niables, sans d'ailleurs s'être livré à aucune enquête, sans avoir ouvert d'instruction, ni entendu de témoins, a décidé de classer l'affaire, la nationalité du ravisseur lui suffisait : le ravisseur ne sera pas poursuivi..., et il gardera l'enfant.

Tel est le fait, le fait brutal et formidable. Si formidable que nos bons intellectuels de France auront sans doute peine à le croire, mais qu'il est loisible à chacun, qu'il est loisible en particulier à toute Commission qui serait nommée par ces gens qui font profession de révérer le Droit et la Justice... dans leurs Congrès ou dans leurs cénacles, de venir vérifier sur place.

Ils pourront vérifier en même temps, en consultant journaux et archives, que pas plus dans ce non-lieu que dans les deux acquittements précédents, il ne s'agit d'exceptions, mais seulement de l'application d'une règle absolument générale, suivie rigoureusement par la justice algérienne depuis cent ans : *n'est pas coupable le Français qui tue, martyrise, violente ou viole un indigène.*

Les différents échelons de la magistrature, jusqu'au plus élevé, vont avoir à en connaître. Après le refus de poursuivre du Procureur de la République d'Alger, le Procureur général de l'Afrique du Nord a été saisi. Si celui-ci prend à son tour la même décision que son subordonné, c'est au Garde des Sceaux que les parents adresseront leur plainte. Il faudra que Barthou, lui-même, signe de sa propre main qu'il est permis à un Français d'enlever et de garder chez lui, contre la volonté de ses parents, l'enfant d'une indigène.

Il ne sera point loisible ainsi à notre République des Droits de l'Homme d'arguer un jour de la faute d'un magistrat subalterne; si on entend poursuivre le crime jusqu'au bout, c'est le chef suprême de la magistrature française qui devra le commettre. — R. L.

NOTES ÉCONOMIQUES

L'industrie dirigeante : Après la métallurgie, l'industrie chimique ?

Quelques années avant la guerre, dans une étude publiée par la *Vie Ouvrière*, revue, j'essayais de montrer que, dans la première partie du dix-neuvième siècle, l'industrie dominante, celle qui avait marqué de son sceau toute la vie économique, et par suite la vie sociale de l'Europe, avait été l'industrie textile; qu'au contraire, dans la seconde partie du dix-neuvième siècle et les premières années du vingtième, c'était la métallurgie qui avait pris la place de l'industrie textile comme industrie dirigeante.

Et j'ajoutais que chacune de ces deux industries avait successivement pris la tête, au moment même où elle venait de passer par une profonde révolution technique. Ce fut, en effet, la découverte du métier mécanique, à la fin du dix-huitième siècle, qui fit de l'industrie textile le type de la « grande industrie » dans la première période de l'industrie capitaliste, comme ce furent les découvertes du procédé Bessemer et du procédé Martin, au milieu du dix-neuvième siècle, qui firent de la métallurgie l'industrie-type, dans la seconde période.

On est en droit maintenant de se demander si nous n'allons pas assister prochainement à l'avènement d'une troisième industrie, comme industrie dominante. L'industrie chimique semble, en effet, passer à son tour par une période de révolution technique.

On peut tenter de caractériser cette révolution, d'une manière très générale, en disant qu'elle consiste dans la création d'une industrie chimique de *synthèse*.

Expliquons ce qu'il faut entendre par là.

Une substance chimique quelconque est constituée généralement par la combinaison, dans des proportions déterminées, d'un petit nombre de corps élémentaires dits corps simples. Jusqu'à ces derniers temps, il n'était guère possible de fabriquer industriellement, c'est-à-dire en quantités importantes et à des prix suffisamment bas, des substances chimiques de large consommation par des procédés d'*analyse*, c'est-à-dire que l'on cherchait à trouver dans la nature le composé chimique dont on avait besoin, tout fait, mélangé tout simplement à d'autres corps, dont on le séparait par divers procédés. Tout au plus, si la nature n'offrait pas le corps voulu, exactement tel quel, on cherchait à y découvrir un composé voisin, qu'on transformait à l'aide de quelques réactions faciles, dans le composé cherché. Mais, dans tous les cas, on partait de corps composés, produits par la nature elle-même, au lieu de fabriquer ces corps soi-même, directement, en partant des corps simples qui les constituent. Faire cette fabrication directe, en partant des corps simples, est ce qui constitue la fabrication par synthèse.

Le premier procédé, la fabrication par analyse, est en principe plus économique, puisque la plus grosse part du travail est effectuée par la nature au lieu de l'être par nos propres moyens, mais en revanche il ne peut donner naissance qu'à des fabrications plus limitées : ces corps composés que nous offre la nature, identiques ou fort proches de ceux dont nous avons besoin, ne se trouvent en effet qu'en quantité fort limitée; les corps simples dont ils sont constitués se trouvent, au contraire, partout, sous des formes multiples, en quantités pour ainsi dire infinies.

Quelques exemples feront mieux comprendre.

Il y a un corps qui est susceptible de jouer un rôle considérable dans l'économie humaine, c'est l'azote. Il constitue en effet un engrais merveilleux. Des quantités d'engrais azotés qui seront fabriquées dépendront les quantités de récoltes, et de celles-ci dépendra la plus ou moins grande extension de la population. L'azote peut être employé comme engrais sous deux formes, sous celle de nitrate, et sous celle d'ammoniaque (1).

Qu'est-ce qu'un nitrate ? Un nitrate, c'est un composé d'azote, d'oxygène et d'un métal quelconque, potassium ou sodium. Que faisait l'ancienne industrie chimique, l'industrie chimique d'analyse, pour obtenir des nitrates ? Il s'est formé de ces nitrates en certains points du globe, à la suite de tout un processus naturel, géologique et chimique. Dès lors, l'industrie minière recueillait ces nitrates, puis l'industrie chimique les purifiait afin de les débarrasser des corps étrangers auxquels ils étaient mêlés. Que fait, au contraire, la nouvelle chimie, l'industrie de synthèse ? Elle prend de l'azote, de l'oxygène, de l'hydrogène, les trois éléments constitutifs de l'acide nitrique, et elle les combine elle-même, par des moyens artificiels, afin d'obtenir l'acide nitrique, qu'elle n'a plus qu'à faire agir sur de la soude ou de la potasse pour obtenir le nitrate voulu.

En ce qui concerne l'ammoniaque, même différence. Quand vous chauffez à l'abri de l'air du charbon, une série de corps gazeux qui font partie de la constitution de la houille, telle que celle-ci s'est formée naturellement au cours des millénaires, s'échappent. L'un d'eux est de l'ammoniaque. L'ancienne chimie se contente de recueillir celle-ci en la séparant des autres corps, l'eau par exemple, auxquels elle se trouve mélangée. Comment, au contraire, procède la chimie de synthèse ? L'ammoniaque, c'est de l'azote et de l'hydrogène. Eh bien ! la fabrication synthétique de l'ammoniaque consistera à prendre de l'azote d'une part, de l'hydrogène de l'autre, et, en les combinant en proportions convenables, à produire elle-même l'ammoniaque.

Qu'il s'agisse du nitrate ou de l'ammoniaque, le premier procédé est naturellement beaucoup plus économique, tant que la technique de la production synthétique n'est pas parvenue à un haut degré de perfection, mais on voit pourquoi le procédé d'analyse ne peut aboutir qu'à une industrie limitée : les gisements de nitrates, même en admettant qu'on en découvre de nouveaux, sont quelque chose de fort restreint, il ne peut s'agir jamais que de quelques milliards de tonnes; quant à l'ammoniaque qu'on retire de la distillation du charbon, elle ne peut dépasser la quantité qui en est contenue dans les quantités de charbon qu'on a besoin de distiller, en tenant compte des besoins en chacun des produits de la distillation; l'azote, l'hydrogène, l'oxygène se trouvent, eux, au contraire, en quantités illimitées dans toute la nature, partout, et sous de multiples formes : l'azote et l'oxygène dans l'air par exemple, l'hydrogène dans l'eau et dans une infinité d'autres corps.

(1) Ou plus exactement de sulfate d'ammoniaque, mais le passage de l'ammoniaque au sulfate d'ammoniaque est identique dans les deux procédés.

Autre exemple : L'alcool est un composé naturel qui se forme spontanément dans la fermentation du jus de certains fruits. L'ancienne chimie se contentait de recueillir l'alcool ainsi naturellement produit, en le séparant, par distillation, des corps auxquels il se trouvait mélangé. De même pour l'alcool de bois. La production d'un tel alcool est donc, elle aussi, limitée, car, pour des raisons bien évidentes, on ne peut produire, en quantités illimitées, raisins et autres plantes à alcool. Que fait, au contraire, la chimie de synthèse ? L'alcool, c'est un corps constitué de carbone, d'hydrogène et d'oxygène. L'industrie chimique produit, dès lors, synthétiquement l'alcool en partant directement de ces trois corps simples qui se trouvent partout en quantités illimitées.

De même, pour ce dont je parlais le mois dernier : le pétrole naturel, où la chimie d'analyse se contente de découper toute une gamme de produits, en le distillant, sera, sans doute, toujours plus économique que le pétrole de synthèse, mais les gisements de pétrole naturel, si nombreux soient-ils, sont limités, tandis que le carbone et l'hydrogène, les deux corps qui, combinés en proportion convenable, constituent le pétrole, et, en partant desquels on fabrique le pétrole de synthèse, se trouvent en quantités infinies partout, puisqu'ils constituent la plus grosse part de toutes les matières organiques : plantes, bois, charbon.

On voit ainsi quelle extension considérable peut prendre l'industrie chimique, au fur et à mesure qu'elle mettra au point la fabrication synthétique de nouveaux produits. Or il semble bien que nous sommes arrivés au moment où les découvertes en ce sens vont se multiplier. L'idée de la synthèse n'est pas, par elle-même, une idée nouvelle. Elle date du dernier quart du siècle dernier; Berthelot l'a popularisée. Mais ce n'est que dans ces dernières années que toute une série de fabrications synthétiques ont pu être réalisées dans des conditions industrielles, et les découvertes, en cette matière, se succèdent à un rythme de plus en plus accéléré. Le premier produit, ainsi fabriqué, fut l'acide nitrique, il resta assez longtemps le seul, mais ensuite vinrent au jour, presque simultanément, l'ammoniaque synthétique, l'alcool synthétique, le pétrole synthétique, sans compter un grand nombre de produits secondaires. Le mouvement paraît maintenant si lancé, si « à point », qu'il est permis de supposer qu'un grand nombre de fabrications synthétiques de produits de large consommation vont, dans les années qui viennent, voir le jour à leur tour, et porter ainsi, pour un temps, l'industrie chimique à la première place dans la vie économique du monde, donc dans la vie sociale.

Un bouleversement de la vie ménagère.

Elle n'est peut-être point sans relations avec le développement actuellement pris par l'industrie chimique, la nouvelle invention qui est en train de modifier si heureusement la vie ménagère, celle de la cuisson des aliments dans une marmite autoclave.

C'est une idée extrêmement simple, si simple qu'on ne comprend pas qu'on n'y ait pas songé plus tôt ; elle consiste simplement à substituer à la cuisson des aliments à 100 degrés, sous la pression atmosphérique, la cuisson à plus de 100 degrés, et sous une pression supérieure. Car, c'est un fait connu et pratiqué, depuis fort longtemps, dans tous les laboratoires et toutes les usines chimiques du monde, qu'il suffit d'élever la température et la pression pour accroître considérablement la vitesse des transformations que l'on veut faire subir à la matière. Et, cependant, il a peut-être fallu le courant d'idées créé par les très hautes pressions employées dans certaines des nouvelles fabrications synthétiques, pour que, je ne sais qui, un Espagnol dit-on, ait eu cette merveilleuse idée de transporter l'autoclave du laboratoire du chimiste sur le fourneau de la cuisinière, d'appliquer à la cuisson quotidienne de nos aliments le procédé usité quotidiennement par les chimistes et les bactériologistes pour la cuisson de leurs préparations.

Quoi qu'il en soit, dès que la concurrence aidant, la marmite autoclave aura suffisamment baissé de prix pour que l'économie de gaz, réalisée grâce à elle permette de l'amortir en deux ou trois mois, au lieu de cinq ou six, comme actuellement, il est bien certain que son emploi se généralisera rapidement, que personne ne se privera de la facilité et de l'économie de faire cuire un pot-au-feu en un quart d'heure, une soupe de légumes, un ragoût, ou les haricots les plus durs, en quelques minutes.

Et cela est très important. Les féministes clairvoyants ont toujours, avec raison, lié la question de l'émancipation de la femme à celle du perfectionnement de la technique des travaux ménagers. Il est bien évident, en effet, que lorsque, comme dans le pays où j'habite, la préparation de l'alimentation d'une famille demande une journée presque entière à plusieurs femmes, parce qu'il est nécessaire d'aller recueillir aux alentours, brin par brin, le bois pour faire le feu, qu'il faut aller puiser l'eau à plusieurs centaines de mètres, quand ce n'est pas à plusieurs kilomètres, concasser le grain, etc., on a, nécessairement, outre la polygamie, l'esclavage de la femme. Avec les soins du ménage et de la cuisine réduits, au contraire, au minimum, l'alternative de Proudhon : « *courtisane ou ménagère* », n'a plus de sens, car il n'y a plus de ménage. La femme peut devenir alors un producteur indépendant ; en devenant un producteur indépendant, elle assure par cela même, — et elle ne peut l'assurer que par cela — son indépendance à l'égard de l'homme.

La marmite autoclave achève l'émancipation commencée par le fourneau à gaz et l'eau sur l'évier.

R. LOUZON.

DANS L'INTERNATIONALE

LETTRE D'ANGLETERRE

Au Congrès d'Édimbourg

La fin du Comité anglo-russe

Londres, 21 *septembre* 1927.

Le Congrès des Trade-Unions qui vient de se tenir à Edimbourg a été un des plus mornes de l'histoire du mouvement trade-unioniste. Il se ressentit, du premier au dernier jour, de la désillusion causée par l'échec de la grève générale et la défaite des mineurs, dont les funestes effets se feront sentir sans doute longtemps encore. Aujourd'hui l'apathie est générale et les « industrialists » les plus obstinés concentrent leurs espoirs principalement sur l'action parlementaire.

Le discours du président, George Hicks, fut terne et hésitant. Cet homme était, il n'y a pas longtemps, un leader de la gauche et un marxiste rigide : nulle trace n'en apparaît dans son discours qui se caractérise essentiellement par une répudiation hésitante de l'offre de « paix industrielle » formulée par M. Baldwin quelques jours avant le Congrès. Sur ce point, le Congrès fut plus net et prit une position plus juste que son président ; les propositions tout à fait vagues du Premier ministre furent rejetées à l'unanimité.

M. Baldwin s'était sans doute imaginé que les Trade-Unions avaient été tellement démoralisées par sa loi antisyndicale qu'elles s'empresseraient de consentir à une stabilisation pour une certaine période plutôt que de faire face à la lutte dans les conditions difficiles créées par la législation syndicale nouvelle. On doit se réjouir qu'il se soit trompé. Cependant la résistance opposée à cette loi par les Unions est faible et peu satisfaisante. Les ouvriers du rang, syndiqués ou non, sont devenus sceptiques ; ils n'ont plus confiance dans leurs chefs et ne répondent pas aux appels les plus enflammés. Ce n'est sans doute qu'après les premières applications de la loi, quand des ouvriers ou des militants trade-unionistes auront été jetés en prison, que cet état d'esprit changera.

La décision interdisant aux trades councils d'adhérer au mouvement minoritaire a été prise par plus de trois millions de voix contre 130.000. Le trade-unioniste moyen est plus sceptique encore à l'égard des communistes qu'il ne l'est à l'égard des droitiers. Les journaux communistes ont fait tant de bruit au sujet des succès du mouvement minoritaire (« en fait, un million de membres », disaient-ils) que cette révélation brutale de la vérité provoquera des questions désagréables. Les communistes ont pratiqué sur eux-mêmes une sorte de bluff assez commun en Angleterre. Prenons un exemple que je connais : telle section du Syndicat national des cheminots a un effectif de plus de 1.500 membres. Au cours d'une réunion, la section décide de rejoindre le mouvement minoritaire par 57 voix contre 29 et 11 abstentions. Aussitôt on enregistre 1.500 nouveaux adhérents au mouvement minoritaire. Et les choses se passent ainsi dans tout le pays. Mais quand se pose une question sur laquelle l'ensemble des syndiqués se donne la peine de voter, l'histoire est toute différente ; le « million » d'adhérents fond brusquement et se réduit à une centaine de mille.

En ce qui concerne la rupture avec la Russie, le Conseil général n'avait plus le choix. Ses membres ont été malmenés au delà de toute endurance par les Russes. (Les injures personnelles, soit dit en passant, sont absolument antimarxistes, bien que Marx lui-même ne s'en privât point.)

Mais le Conseil avait été également révolté par la révélation dramatique de la perfidie d'Oudegeest au récent Congrès de la Fédération syndicale internationale. Il avait, en conséquence, décidé de laisser au Congrès le soin de se prononcer sur la question du Comité anglo-russe, sachant que ce Comité avait cessé depuis longtemps d'avoir une vie réelle, mais ne voulant pas se livrer à une manifestation publique d'hostilité.

C'est dans ces conditions qu'à l'ouverture du Congrès lui parvint un télégramme des Russes extraordinairement injurieux. Les attaques étaient si grossières et si offensantes que le Conseil estima, avec raison, que ce qu'il pouvait faire de mieux c'était d'imprimer ce texte et de le distribuer aux délégués. Et il invita le Congrès, non à rompre définitivement avec les Russes, mais à suspendre les relations.

Le télégramme des Russes ne pouvait avoir d'autre effet que la rupture. A moins que les Russes n'aient perdu la raison, ou qu'ils ne soient horriblement mal informés, il faut penser que c'était là ce qu'ils voulaient. — UN COMMUNISTE ANGLAIS.

L'EXPÉRIENCE DE L'*UNITÉ* BELGE

Les mêmes causes produisent les mêmes effets, ce n'est pas en France seulement que les communistes de parti ont fait des ravages; écoutez ce que Liebaers est amené à dire dans l'*Unité* belge du 11 septembre :

Dans notre *Unité* du 11 juillet 1926, nous déclarions que, malgré toutes les menaces et persécutions du côté réformiste, nous continuerions à lutter, infatigablement, contre la politique réformiste, contre la motion Mertens, contre toute exclusion syndicale pour opinion politique, pour le rétablissement de l'unité syndicale nationale et internationale de lutte de classes.

Nous avons tenu parole jusqu'au jour où d'autres sont venus faire le travail des réformistes. Cela veut dire jusqu'au 7 novembre 1926, jour où les communistes se sont rendus célèbres pour être parvenus à assassiner notre mouvement unitaire et de s'en rendre les maîtres.

Les réformistes n'ont pas caché leur joie à l'endroit de cet événement. Ils étaient heureux de pouvoir constater que ce mouvement unitaire, qui les avait tant préoccupés, était assassiné par ceux mêmes en faveur desquels le mouvement unitaire luttait en premier plan, en luttant pour qu'ils puissent rentrer à l'organisation syndicale.

Mais s'il est vrai que nous n'avons pas été les dupes des réformistes, il est aussi vrai, et nous le reconnaissons, que nous avons bel et bien été les dupes de l'hypocrisie des communistes.

Nous avons été assassinés par ceux que nous considérions comme des frères de lutte, alors qu'ils étaient venus à nous avec deux figures; en ce sens qu'ils n'étaient venus à l'*Unité* que pour autant qu'ils y trouveraient l'occasion de l'exploiter en faveur de leur « parti ».

Nous ne devons pas rougir d'avoir été trompés; la honte revenant décemment à ceux qui nous ont trompés.

Parmi nos Lettres

Le ticket modérateur et les assurances sociales.

Le camarade lyonnais, à qui nous avions transmis le questionnaire adressé par un camarade suisse, sur les résultats donnés à Lyon par le ticket modérateur, nous communique la réponse qu'il a été obligé de faire :

Monatte m'a transmis votre lettre demandant des renseignements sur le ticket modérateur qui serait en usage à Lyon. — J'ai tenté d'obtenir des renseignements sur ce système, mais à mon grand regret, je ne puis rien vous communiquer.

Les militants syndicalistes que j'ai interrogés, secrétaires de syndicats ou autres, n'ont pas de renseignements sur ce sujet. Certains ne connaissent même du tout cette question, et il en est qui, à ma question, m'ont regardé en pensant que je me moquais d'eux !...

C'est vous dire que le ticket modérateur ne semble non seulement pas jouir d'une grande vogue, mais que même son usage semble parfaitement inconnu des camarades syndicalistes. Pour être renseigné, sans doute faudrait-il interroger les milieux mutualistes, mais je n'ai aucune entrée de ce côté, et je crains bien de ne pouvoir vous donner satisfaction.

Je le regrette bien sincèrement, mais si je pouvais vous être utile, je m'y emploierais néanmoins avec plaisir.

Depuis plusieurs années l'on parle d'assurances sociales, et voilà des militants de syndicats qui ignorent complètement une pièce importante du mécanisme des caisses de maladie, mécanisme qui se retrouvera demain dans les rouages des assurances sociales !

Cette ignorance montre combien l'on est peu préparé du côté révolutionnaire au fonctionnement des assurances sociales et combien aussi, malgré tous les mots d'ordre d'aller aux masses, on se désintéresse des petits problèmes pratiques que l'ouvrier doit résoudre.

⁂

Légitimes doléances.

L'éditeur Albin Michel s'est ému de la lettre d'une abonnée se plaignant que la dernière édition de *Jean-Christophe* fût pleine de coquilles.

Il nous a adressé une lettre destinée à la plaignante et que nous lui avons transmise; il y assure avoir donné toutes les instructions nécessaires, aussi bien à l'imprimeur qu'aux correcteurs, pour que le texte de la dernière édition de *Jean-Christophe* fût impeccable, et qu'on n'y laissât échapper aucune faute.

Il demande à notre camarade de lui signaler toutes celles qu'elle a relevées au courant de sa lecture, disant que ce sera lui rendre un réel service.

Notre camarade nous prie de répondre à M. Albin Michel qu'elle est très heureuse d'avoir été entendue de lui; elle n'osait pas l'espérer; mais ce n'est pas un mince travail qui lui est demandé, surtout à un moment où les classes vont reprendre; elle demande un délai de quelques semaines et la liberté de limiter son travail à un seul volume. L'étendre aux dix volumes de *Jean-Christophe* lui prendrait trop de temps; elle dit être sûre d'ailleurs que ce serait faire double emploi, car M. Albin Michel a certainement fait procéder déjà à une nouvelle lecture qui l'aura archiconvaincu de la légitimité de la plainte formulée dans l'intérêt d'une belle œuvre.

⁂

Les événements de Vienne.

Consignons les remarques suivantes d'Airelle, qui ne sont pas sans intérêt au moment où la discussion sur les événements de Vienne et le rôle du socialisme autrichien va probablement se rouvrir, du fait de l'enquête menée là-bas par M. Gignoux, le rédacteur de la *Journée Industrielle ;* :

J'ai lu le récit des événements de Vienne dans l'Humanité *et dans le* Populaire. *Ces deux journaux ont donné des opinions diamétralement opposées. Pour le premier, les ouvriers auraient dû aller de l'avant et proclamer les Soviets. Pour le second, ils ont eu tort de se soulever et prolonger la lutte c'eût été aller au-devant de la réaction et du triomphe du fascisme.*

L'attitude de l'Humanité *et des communistes en cette affaire m'apparaît comme de la pure démagogie. Quant aux socialistes, ils se vantent peut-être un peu vite d'avoir sauvé la situation. La dissolution de leur milice, imposée par le capital international, doit leur démontrer qu'ils n'ont pas à s'illusionner sur la possibilité de continuer à progresser pacifiquement jusqu'au jour où le pouvoir tombera naturellement dans leurs mains.*

Socialistes et communistes, malgré leur opposition, paraissent d'accord sur un point : le soulèvement de Vienne serait une manifestation de la force prolétarienne, permettrait d'espérer pour bientôt une nouvelle poussée du socialisme. Pour moi, il me semble que ce fut une offensive du capital, au contraire, un guet-apens fasciste, dans lequel la bourgeoisie, sûre de ses appuis internationaux, a réussi à faire tomber le dernier carré de la social-démocratie, le seul qui n'ait pas encore été soit écrasé, soit corrompu.

La suite dira si je me trompe. Je m'attends, pour ma part, à voir le capital pousser son avantage à Vienne.

⁂

Le problème russe.

D'un bon camarade de province, ce jugement sur la voie où s'engage la Révolution russe :

Pour la Révolution russe, voici comment je vois les choses. Faite par la classe prolétarienne, elle tend à être accaparée, comme toutes les révolutions du passé, par l'élément le plus évolué de cette classe ; cet élément tend *à se constituer en nouvelle classe favorisée, en recouvrant naturellement et inconsciemment son accaparement d'un tas de formules-masques.*

Cet élément est évidemment constitué par ceux qui dirigent l'économie russe. C'est une révolution de techniciens et d'intellectuels. Même phénomène qu'en 89 : la révolution faite par le Tiers accaparée par les éléments bourgeois maîtres de l'économie nouvelle.

Le tour pratique *donné à l'enseignement montre bien qu'il s'agit d'ailleurs d'une révolution de techniciens. Evidemment cette société constitue un progrès sur la société capitaliste et, à ce titre, nous avons à la défendre. Mais nous avons aussi à la juger nettement et à nous dire que nous devons aider à empêcher cette* tendance *à la constitution d'une nouvelle classe au-dessus de la classe ouvrière.*

⁂

« Singer le bolchévisme ».

D'une lettre d'Edouard Berth :

L'article de Jean Glaive, dans le n° de septembre, que je viens de recevoir ici, me paraît si bon *que je n'hésite pas à vous l'écrire. Voilà bien ce qu'il faut dire sur cette question du bolchévisme ; voilà le point de vue parfaitement* exact *qu'on doit adopter ! Tout, dans cet article est d'une justesse historique et théorique parfaite. Qui donc est ce Jean Glaive ? N'est-ce pas lui, déjà, qui avait fait sur l'interview de Marx un excellent* en-tête ? *Il faut travailler à la résurrection du syndicalisme révolutionnaire, et ce,* en mettant au point les résultats de la Révolution russe et en la remettant à sa place. *La grande erreur, à mon sens, depuis la guerre, est d'avoir voulu singer le bolchévisme, qui est russe et dont la mission historique me paraît surtout de révolutionner l'Asie. C'est d'ailleurs la mission historique de la Russie elle-même, considérée comme étant le pont entre l'Occident et l'Orient, entre l'Europe et l'Asie. Il y a longtemps que je pense à faire un article pour développer ce point qui me semble capital puisque je constate que je ne suis pas seul à envisager les choses sous cet angle.*

FAITS ET DOCUMENTS

Les Faits de la quinzaine

JEUDI 15 SEPTEMBRE. — *Irlande :* Elections générales, Jim Larkin élu.

VENDREDI 16. — Litvinov déclare que la campagne contre Rakowsky a éclaté au lendemain de l'accord sur les dettes.

— Congrès de la Fédération unitaire de l'Eclairage à Bordeaux.

— Sarraut interdit la publication de la « Romania Muncitoare ».

SAMEDI 17. — Le Gouvernement n'accepte pas la rupture des relations diplomatiques avec l'U. R. S. S.

— La XIIe Chambre correctionnelle condamne par défaut Bellanger, Gay, Michelet, Monmousseau, Clamamus, Couteilhas et G. Joseph à trente-huit années de prison.

DIMANCHE 18. — Conférence syndicale féminine à Bordeaux.

LUNDI 19. — Grande parade de la Légion américaine. Contre-manifestation communiste à Clichy.

— Ouverture à Bordeaux du Congrès de la C. G. T. U.

MARDI 20. — Discussion du rapport moral de la C. G. T. U.

MERCREDI 21. — Le rapport moral de la C. G. T. U. est adopté par 1.995 voix contre 60.

JEUDI 22. — Rapport au Congrès de Bordeaux sur la rationalisation et sur l'impérialisme et la guerre.

VENDREDI 23. — Le gouvernement soviétique publie ses nouvelles propositions sur les dettes.

— A Bordeaux rapport sur le syndicalisme à bases multiples.

— Le Syndicat confédéré de Romilly est exclu par la Fédération du Textile pour avoir maintenu son adhésion aux « Amis de l'Unité ».

SAMEDI 24. — Clôture du Congrès de la C. G. T. U.

Roumanie : Le Conseil de guerre fait fermer la Maison des Syndicats de Bucarest.

L'exclusion du syndicat de Romilly.

On pouvait penser que la série des exclusions de syndicats à la C. G. T. Lafayette était close. Il n'en est rien. L'exclusion du Syndicat confédéré de Romilly vient d'être prononcée par la Fédération du Textile. L'*Humanité* des 22 et 23 septembre, par la plume de Caïti et de Foulon, a relaté ainsi les faits :

Le congrès de la Salle Bullier avait donné ordre à la Fédération du Textile d'organiser une assemblée générale du syndicat afin de régulariser le prétendu conflit. Cette réunion a donc eu lieu le jeudi 8 septembre.

Vandeputte, le secrétaire de la Fédération, commença par déclarer : « Il ne faut pas retenir — et pour cause — l'origine du conflit; tout cela n'est qu'un malentendu qui peut se réparer facilement à condition que le Syndicat retire son adhésion au groupe des « Amis de l'Unité ».

Le délégué de la C. G. T. Marty-Rollan dut venir en aide au manque d'éloquence du secrétaire fédéral.

Caïti, prenant la parole à son tour, défendit énergiquement le groupe des Amis de l'Unité en démontrant son utilité.

Au nom du bureau, il proposa à l'assemblée l'ordre du jour suivant :

« *Le Syndicat confédéré du Textile de Romilly affirme à nouveau son profond attachement à la cause de l'unité syndicale nationale et internationale et déclare confirmer son adhésion au groupe des Amis de l'Unité.* »

Cet ordre du jour mis au voix fut adopté à l'unanimité moins quinze voix pour l'ordre du jour de la Fédération présenté par son secrétaire Vandeputte et ainsi conçu :

« *En conformité avec les décisions fédérales et confédérales, le Syndicat du Textile de Romilly doit immédiatement se retirer du groupe des Amis de l'Unité s'il veut continuer à rester fédéré et confédéré.* »

Le bureau du syndicat (secrétaire Caïti) fut ensuite confirmé dans ses fonctions, toujours à l'unanimité moins cinq voix.

Depuis, en raison de ce vote, la Fédération du Textile a répondu par la lettre suivante à une demande de cartes et timbres faite par le Syndicat de Romilly :

« *Paris, le* 13 *septembre* 1927.

« *Camarade,*

« *Comme suite aux déclarations formelles qui ont été faites par les délégués de la C. G. T. et de la Fédération du Textile à la dernière assemblée générale du Syndicat le 8 courant, et de l'adoption de l'ordre du jour présenté par Caïti, vous mettant ainsi en dehors de la Fédération et de la C. G. T., il ne nous est pas possible de donner suite à votre demande de cartes et timbres.*

« *En conséquence, vous trouverez ci-joint le coupon de votre mandat-chèque.*

« *(Signé) Le Bureau Fédéral.* »

Il résulte de ces documents que la Fédération confédérée du Textile a exclu le syndicat de Romilly en raison de son adhésion en tant que syndicat au groupe des « Amis de l'Unité ». Selon notre avis, maintes fois exprimé, c'est faciliter la tâche des adversaires de l'unité, aujourd'hui comme jadis dans les C. S. R., que de faire adhérer les syndicats collectivement aux groupements d'opposition. Mais, après leur écrasante victoire de Bullier, on pouvait penser que les dirigeants confédérés se refuseraient à empoisonner l'atmosphère syndicale avec de nouvelles exclusions de syndicats. Il n'en est rien, on le voit.

⁂

Roubaix, fief des Motte.

Le patronat roubaisien a célébré le 4 septembre, dans un grand banquet, le centenaire d'Alfred Motte, l'ancêtre de la tribu Motte, les seigneurs de Roubaix et de l'industrie textile.

La liste des maisons créées par Alfred Motte ou par ses fils et qui étaient représentées au banquet, montre l'importance du fief :

Alfred Motte et Cie, peignage de laines; Alfred Motte frère et Jules Porisse, filature de laines; Etienne Motte et Cie, filature de coton; Les fils d'Alfred Motte, filature et tissage de coton et fabrique de guipure; Motte et Blanchot, filature de coton; Eugène Motte et Cie, retorderie et teinture de laines, à Tourcoing; Ancienne firme Motte et Marquette, devenue Hannart Frères, Motte et Marquette réunis, rue du Moulin; Ancienne firme Motte et Delescluse, devenue S. A. T. A. I. N., boulevard de Belfort; Le personnel de l'administration centrale, rue des Longues-Haies; Motte, Meillassoux et Caulliez, filature de laines à Czenstochowa (Pologne) ; Paul Desurmont, Motte et Cie (Motte et Cie, successeurs), peignage et filature de laines à Lodz (Pologne) ; Les Fils de Motte, Meillassoux et Cie, filature de laines à Lubliniec (Pologne) ; Société textile « La Czenstochovienne » et sa société fermière, à Czenstochowa (Pologne).

Dans un discours, M. Eugène Motte, l'ancien député-maire de Roubaix, le champion des luttes d'autrefois contre le socialisme et contre Jules Guesde, le seul survivant des fils d'Alfred Motte, a retracé les étapes de la vie de son père, notamment « la période des grandes réalisations de 1852 à 1887, à l'heure où il mourait, après avoir créé un gigantesque faisceau d'usines ».

Non seulement il s'est fait de grandes choses à Roubaix de son temps, mais c'est lui qui les faisait.

Dévoilons ses secrets. Il les criait à tout venant. Il les soumettait à la critique des siens, de son tendre ami Joseph Gillet (le milliardaire lyonnais, sur la famille duquel un scandale récent a jeté une lumière brutale. — N. de la R.). Il les confrontait avec la réalité. Le secret de son succès ? C'est sa foi en Roubaix, ville unique pour le travail, réservoir inépuisable de main-d'œuvre roubaisienne, wallonne et flamande, alimentée de toutes matières premières à profusion, par sa sœur Tourcoing, ayant à ses portes le charbon, à proximité des ports de Dunkerque, Calais, Boulogne, à même d'alimenter l'Angleterre et la Belgique et sa cliente naturelle, la France Car déjà il prévoyait que les villes concurrentes Reims, Amiens, la Picardie, le Cambrésis, Paris ne tiendraient pas le coup vis-à-vis d'une ville qui travaillait dur et se contentait d'être gagne-petit, où personne ne s'évadait du travail et où l'on ne laissait à ses enfants comme héritage que des usines, du matériel, des matières premières.

Ni l'action, ni la persévérance d'Alfred Motte ne se peuvent imaginer sur un autre sol. Il lui fallait Roubaix, sa fièvre, son génie pour aboutir et réaliser ses desseins.

Son secret, c'est d'avoir, en ces temps où l'association était inconnue, su partager ses résultats entre le capital et le travail : faibles appointements assurant la dignité d'une vie modeste, grosses participations dans les affaires à façon pour ceux qui tiennent la queue de la poêle, participations plus mesurées mais copieuses encore quand les usines travaillaient à forfait et exigeaient un gros capital exposé.

Son secret, c'est d'être à pied-d'œuvre le premier et le dernier. A 55 ans, il écrivait à Joseph Gillet : « Je suis à l'usine à 5 h. 1/2 trois fois au moins par semaine », et cela alors qu'il était déjà atteint par le diabète. A 59 ans, il avoue comme un péché véniel, qu'il fréquente à 6 heures le soir le Cercle et joue le whist à un sou la fiche.

Son secret, c'est d'avoir été un imperturbable optimiste, ramant toujours en dépit des vents contraires, répandant la confiance. « *Sursum corda !* Ne vous inquiétez pas, notre usine fait sa période de dentition. Il faut du sirop d'énergie et ça passera », disait-il.

Son secret, c'est d'avoir le sens de l'honneur, de sa signature, d'avoir su emprunter des sommes considérables pour l'époque à ses parents, à ses proches, à l'abbé Wattine, à Mme Mazure, à M. Eloy-Duviller, aux Duviller de Tourcoing, à la ville entière, et ensuite aux banquiers. Trois fois il se libéra, quatre fois il recontracta des emprunts, signa de nouveau des reconnaissances de dette à échéance fixe, et les aventura dans de nouvelles créations.

A sa mort, il n'avait liquides que les 400.000 francs qu'il donna au Bureau de bienfaisance pour les artisans.

Il avait, solides, des établissements en grand nombre, la plus forte part de l'industrie roubaisienne, constituant une fortune considérable, édifiée sur l'exploitation de plusieurs générations d'ouvriers. Durs pour eux-mêmes, ces chefs d'industrie d'hier, c'est possible. Mais combien plus durs, plus implacables pour leur troupeau d'ouvriers ! Les centres textiles ont tous été des centres de misère. Mais c'est le patronat de Roubaix qui a imaginé la plus habile méthode de servitude en faisant deux parts du salaire, l'une devant être mendiée auprès des œuvres d'assistance, œuvres religieuses ou bureau de bienfaisance, par qui ne voulait pas mourir de faim, lui et ses enfants.

ENTRE NOUS

Finies les vacances!

Durant ces mois d'été, l'effort de nos amis s'est relâché. Le nôtre aussi, peut-être. Mais il s'agit d'en remettre un coup. Nous sentons que chacun s'y apprête, stimulé par les attaques dont nous sommes honorés, stimulé aussi par le sentiment renforcé que la tâche de la R. P. est absolument nécessaire pour le redressement des deux C. G. T., pour la renaissance du syndicalisme.

Pour nous aider, deux moyens s'offrent à tous nos amis : 1° trouver autour d'eux des abonnés nouveaux, en recueillir le montant eux-mêmes et nous le faire parvenir, ou nous fournir des listes d'abonnés possibles; 2° pousser la vente au numéro, en assurant soi-même dans son atelier ou son syndicat la vente de quelques exemplaires. Quel est celui qui ne peut assurer la diffusion de 5 ou 10 exemplaires ?

Pour que le budget de la *R. P.* soit équilibré, il suffirait d'un effort d'ensemble de tous nos amis, d'un effort tenace de six mois. Ce serait bien le diable si nous ne l'obtenions pas.

Notre souscription.

Il nous fallait 2.000 francs à la fin septembre pour payer à l'imprimeur les frais supplémentaires entraînés par le tirage du numéro contenant le contre-rapport.

A l'heure actuelle, la souscription n'a recueilli encore que 906 fr. 50, mais les listes de souscription mises en circulation, d'ailleurs un peu tardivement, ne sont pas rentrées toutes, tant s'en faut. Prière à leurs détenteurs de se presser un peu.

Voici les rentrées de la quinzaine :

Caruel (Finistère), 10 fr. — *Liste remise par Maupioux (Bijou, Paris)* : Doucet, 5; Maupioux, 20; Buret, 5; Total : 30 fr. — *Liste remise par Godonnèche (Typos, Paris)* : Martin, 5; Aufrère, 5; Menjuc, 5; Godonnèche, 10; Total : 25 fr. — *Liste remise par Rouméguère (Métaux, Paris)* : Vaillant Voltaire, 5; Meunier, 10; Chaverot, 5; Jaby, 5; Bichon, 5; Degrange, 5; Fournier, 2; Maurice, 4; XX..., 5; Meyer, 3; Stéphan, 2; Tesson, 2; Ernest, 1,50 Massif, 2; Hattilier, 2; Dary, 1; Nectoux, 2; Rohart (Louis), 5; Ruber, 5; Total : 71 fr. 50. — *Liste remise par Prudhomme (Métaux, Paris)* : Bettendroffer, 5; Chovelon, 2; M. Bisey, 1; P. Lagarrigue, 1; R. Dargenton, 1; Jautzem, 3; Quincy, 5; Maillard, 2; Delabit, 1; Reynaud, 1,50; Daubigny, 2; Granger (Paul), 1; Levenès, 1; Breyne, 5; Bachmann, 2; Meillat (Henri), 2; Degenne, 5; Pressoir, 5; Prudhomme, 10; Delagarde, 12; N. N., 10; Total : 77 fr. 50. — Bertrand (Paris), 4 fr.; Edouard Berth (Paris), 20; Roques (Pas-de-Calais), 10; Brun (Loire), 22; Baudin (Saône-et-Loire), 10; Courayer (Paris), 5; Mouseau (Paris), 10; Castagnaide (Paris), 10; Le Pochat (Paris), 5; Albert et Georges Pelletier (Paris), 20; Elie (Rouen), 5; G. N. (Rouen), 10; Total : 131 fr. — *Liste remise par Delebecque (Rouen)* : Engler, 10; Delahaye, 5; Hutt, 10; Gruchy, 5; R. Têtu, 5; Le Bœuf, 5; Germaine Goujon, 10; Chéron (Marcel), 1; Lefebvre (Georges), 1; Mieux (Roger), 1; Duvier, 1; Laulet, 1; Charbonnel, 1; Sainte-Foi, 1; Niel, 1; Verdure, 1; Varin (Amédée), 2; Cabot (Eugène), 1; Lalande, 10; Benard, 2; Druaux (Alfred), 2; Balluet (Julot), 1; Cheron, 2; H. Delebecque, 10; Total : 89 fr. — *Liste remise par Charbit (Typos, Paris)* : Moiny, 5; Charbit, 5; Bettendroffer, 5; Boileau, 5; Maret, 2; Levos, 2; Journier, 2; Bourdon, 3; Lelong, 2; Bellino, 5; Jeannette, 5; Castagné, 2; Edde, 2; Louise Sauvage, 5; Lopez, 2; Bréjaud, 5; Duvoisin, 5; Total : 62 fr. — Total au 28 septembre : 906 fr. 50.

Le gérant : V. GODONNÈCHE.

Paris. — Imp. Nouvelle (Ass. ouv.), 11, rue Cadet. Téléphone Gut. 30-79.
J. Amilcar, directeur. — 1575-9-27

